



Financé par
l'Union européenne



JEUNESSE EN ACTION POUR L'AVENIR DU TCHAD

**Analyse des causes et dynamiques
des conflits sociaux dans les provinces
de N'Djaména, Lac, Ouaddaï, Kanem,
Moyen-Chari et Borkou**

RAPPORT D'ETUDE

Rapport élaboré par le représentant du Centre de Recherche en Anthropologie et en Sciences Humaines (CRASH) dans le cadre d'une collaboration avec ACRA.

Juillet 2022 - Tchad



Financé par
l'Union européenne

Tous droits réservés

Cette étude est le fruit des observations, entretiens et conclusions de l'Équipe de recherche du Centre de Recherche en Anthropologie et Sciences Humaines (CRASH) dédiée à la réalisation des activités scientifiques du Projet « *Jeunesse en action pour l'avenir du Tchad !* » (ICSP2021425-403) mis en œuvre par ACRA et financé par l'Union européenne. En plus de l'exploitation documentaire, l'Équipe de recherche a réalisé des entretiens, notamment avec des acteurs clés à N'Djaména et dans les provinces du Lac, Ouaddaï, Kanem, Moyen-Chari et Borkou. Les éléments de contenu qui sont développés dans ce rapport d'étude ne reflètent pas nécessairement l'opinion d'ACRA et de l'Union européenne.

Droits et licences

La propriété intellectuelle de la présente étude appartient à ACRA Tchad au titre du Projet « *Jeunesse en action pour l'avenir du Tchad !* » (ICSP2021425-403) mis en œuvre avec l'appui financier de l'Union européenne. Pour toute reproduction, même partielle, du présent document veuillez adresser une demande en fournissant tous les renseignements nécessaires à l'adresse suivante :

ACRA Tchad

Quartier Moursal, Avenue Kondol, rue 5088
BP 1099 N'Djaména, Tchad
Tél : (+235) 22 51 62 53/22 51 92 23
Site web : www.acra.it

Rédaction

Dr Yamingué Béтинbaye, Babouh Tih-Kwada Elisabeth, Mianan Armand (CRASH)
N'Djaména, Juillet 2022

Sommaire

Sommaire	ii
Remerciements	iv
Résumé.....	v
Sigles et acronymes	vi
Introduction.....	1
1. Contexte général et méthodologie.....	3
1.1 Contexte général de l'étude.....	3
1.2 Précisions conceptuelles	4
1.3 Méthodologie	7
2. Présentation des zones de l'étude.....	9
2.1 N'Djaména, une capitale des contestations et des colères	10
2.2 La province du Ouaddaï, des conflits centrés sur la gestion du pouvoir local	10
2.3 La province du Borkou, entre rébellions et orpaillage.....	11
2.4 La province du Kanem, menaces sur le bétail.....	12
2.5 La province du Lac, dans le viseur de Boko Haram.....	12
2.6 La province du Moyen-Chari, désamour entre paysans et transhumants	13
3. Typologie des conflits sociaux dans les zones de l'étude	15
3.1 Les conflits fonciers	17
3.2 Les conflits familiaux.....	18
3.3 Les conflits en milieu scolaire	18
3.4 Les conflits liés à l'action humanitaire.....	19
4. Analyse des dynamiques des conflits sociaux	20
4.1 Dynamique des conflits sociaux à N'Djaména	21
4.2 Dynamique des conflits sociaux dans le Ouaddaï	28
4.3 Dynamique des conflits sociaux dans le Borkou	32
4.4 Dynamique des conflits sociaux dans le Kanem.....	36
4.5 Dynamique des conflits sociaux dans le Lac	42
4.6 Dynamique des conflits sociaux dans le Moyen-Chari.....	46
Conclusion et recommandations	53
Références	57
Annexes.....	59

Annexe 1. Chronogramme de la collecte des données	59
Annexe 2. Guide d'entretien en focus group	65
GUIDE DE COLLECTE DES DONNEES	65
<i>Focus groups</i>	65
Annexe 3. Guide d'entretien individuel	69
GUIDE DE COLLECTE DES DONNEES	69
<i>Entretiens individuels</i>	69
Annexe 4. Photos de la collecte des données	73

Remerciements

Au moment où nous présentons le présent rapport d'étude, nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à sa réalisation à N'Djaména ainsi que dans les provinces du Ouaddaï, Borkou, Kanem, Lac et Moyen-Chari.

Nous apprécions particulièrement l'excellente collaboration entre l'Equipe du Centre de Recherche en Anthropologie et Sciences Humaines (CRASH) et les Animateurs de terrain d'ACRA à N'Djaména, Abéché, Faya-Largeau, Mao, Bol et Sarh, en l'occurrence Roukhaya Mahamat Traoré, Yassir Mahamat Ali, Mahamat Abdoulaye Abdou, Ali Djidda Moustapha, Ahmat Mahamat Issa Wari et Asra Esaïe, pour la gestion des différentes activités de la mission.

Nous voudrions également témoigner notre gratitude au Représentant Pays d'ACRA Tchad, M. Sandro Filippini ; la Cheffe du Projet « Jeunesse en Action pour l'Avenir du Tchad ! », Martina Di Santo ; le Responsable du Suivi-Evaluation du Projet, Amane Manany Airault, pour toutes leurs contributions et leur engagement dans la préparation et la réalisation de cette étude. Nous remercions tout particulièrement l'Assistant/Coordinateur des Activités de Recherche du Projet « Jeunesse en Action pour l'Avenir du Tchad ! », Djérabé Narom, pour sa précieuse contribution à la collecte et au traitement des données dans le cadre de cette étude.

Résumé

Le Tchad est entré, depuis avril 2021, dans une période de transition dirigée par l'armée à travers le Général Mahamat Idriss Déby. Le contexte sociopolitique national reste caractérisé par des cycles continus de violence communautaire qui traversent et affectent l'ensemble du pays.

A l'aide d'une méthodologie qui privilégie une approche participative et une méthode qualitative et en impliquant 178 participants, le Centre de Recherche en Anthropologie et Sciences Humaines a réalisé une étude socio-anthropologique dans le cadre du Projet « Jeunesse en action pour l'avenir du Tchad ! » mise en œuvre par ACRA et financé par l'Union européenne. L'objectif de cette étude est de fournir une compréhension plus approfondie sur les causes et dynamiques des conflits sociaux dans les provinces de N'Djamena, du Lac, du Ouaddaï, du Kanem, du Moyen Chari et du Borkou.

Les enquêtes de terrain ont permis de déterminer la typologie et l'impact des conflits sociaux en identifiant les conflits communautaires et intercommunautaires, les conflits entre éleveurs et agriculteurs, et les conflits fonciers en cartographiant et en analysant leur durée et leurs manifestations. L'étude a également permis d'identifier les facteurs, les causes, les acteurs, les conséquences et les victimes des conflits. Parmi les principales causes de conflit ont été identifiées : l'accès différencié aux ressources à savoir l'eau, le pâturage et les terres, la circulation non contrôlée des armes à feu, la mauvaise gouvernance, le non-respect des valeurs, pratiques et normes locales par les allogènes, la politisation de l'appareil administratif et du système judiciaire, l'injustice, le chômage et la pauvreté. Enfin, l'étude a permis d'examiner les dynamiques des conflits sociaux notamment les dynamiques de genre, les mécanismes de résolution des conflits ainsi que les pistes d'actions envisageables. Aujourd'hui, la médiation, la conciliation directe des protagonistes, l'application des règles coutumières, l'intervention des forces de sécurité intérieure, l'action en justice et la sensibilisation, constituent les principaux modes de résolution des conflits, mais ils demeurent peu efficaces.

L'analyse des résultats de cette étude suggère de créer des conditions pour un environnement propice à la paix et la cohésion sociale, de rendre plus efficaces les mécanismes de résolution des conflits existants et d'améliorer la gouvernance administrative et judiciaire.

Sigles et acronymes

ACRA : Associazione di Cooperazione Rurale in Africa ed America Latina
AJCB : Association des Jeunes du Canton de Banda
AJCPE : Association de Jeunes pour la Cohabitation Pacifique et de l'Emploi du Nord Kanem
AJCB : Association des Jeunes du Canton de Banda
APSK : Association pour la Promotion Socioéconomique de Koumogo
BET : Borkou-Ennedi-Tibesti
CADELAC : Coordination des associations pour le développement du Lac
CAMOJET : Collectif des Associations et Mouvements des Jeunes du Tchad
CATRO : Plateforme de gestion de conflit dans la province du Borkou
CCJB : Cadre de Consultation des Jeunes du Borkou
CELIAF : Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines
CJPSL : Cercle des jeunes pour la promotion socioéconomique du Lac
CMT : Conseil Militaire de Transition
CNJT : Conseil National des Jeunes du Tchad
CPJB : Conseil Provincial des Jeunes du Borkou
CRASH : Centre de Recherche en Anthropologie et Sciences Humaines
CSAPR : Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation
FACT : Front pour l'Alternance et la Concorde au Tchad
FAO : Forces Armées Occidentales
FROLINAT : Front de Libération Nationale du Tchad
FSI : Force de Sécurité Intérieure
JEC : Jeunesse Etudiante Chrétienne
MPLT : Mouvement Populaire pour la Libération du Tchad
OJBT : Organisation des Jeunes Bâtisseurs Tchadiens
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OSC : Organisations de la Société Civile
PIB : Produit Intérieur Brut
POSOC-OD : Plateforme des Organisations de la Société Civile du Ouaddaï
RCA : République Centrafricaine
RFFM : Réseau des Filles et Femmes Médiatrices
RGPH 2 : Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat
UJN : Union des Jeunes Nationalistes
USD : Dollar américain

Introduction

Après plus de 60 années d'une histoire tumultueuse marquée par la violence et les conflits, le Tchad est entré dans une période de transition vers un retour à l'ordre constitutionnel, dirigée par l'armée à travers un Conseil militaire de transition depuis environ 15 mois. Tandis que les organes de la transition peinent à respecter le délai fixé de 18 mois, le pays se retrouve dans un cycle infernal de conflits communautaires sanglants du Nord au Sud du pays. C'est dans ce contexte que le Centre de Recherche en Anthropologie et Sciences Humaines (CRASH) a réalisé une étude socio-anthropologique ainsi que dans le cadre du Projet « Jeunesse en action pour l'avenir du Tchad ! » mis en œuvre par ACRA et financé par l'Union européenne.

Objectif et résultats attendus

L'objectif de cette étude est de fournir des données fiables et scientifiques, permettant ainsi, une compréhension plus approfondie des causes et dynamiques des conflits sociaux dans la ville de N'Djaména et les provinces du Lac, du Ouaddaï, du Kanem, du Moyen Chari et du Borkou. A travers les activités de recherche sur le terrain et une analyse de la littérature scientifique sur le sujet, cette étude vise à fournir une image complète de la dynamique des conflits dans les zones d'intervention en se référant à 4 thèmes principaux d'analyse tels que la citoyenneté, la cohésion pacifique et le vivre ensemble, la participation des jeunes au débat public et la tolérance et l'acceptation de l'altérité.

Les résultats présentés dans ce document serviront de point de départ et de lignes directrices pour le développement des activités pratiques envisagées dans le projet pour assurer la continuité et la cohérence entre les problèmes observés sur le terrain et les activités proposées pour y répondre.

Déroulement de l'étude

Le cadre spatial de l'étude est constitué des provinces de la ville de N'Djaména et les provinces du Lac, Ouaddaï, Kanem, Moyen-Chari et Borkou. Le cadre temporel de mise en œuvre, couvre la période du 6 Avril au 11 Juillet 2022. Les activités réalisées dans le cadre de cette mission ont été les suivantes :

- Elaboration et validation du cadre méthodologique
- Conception et validation des outils de collecte des données
- Exploitation documentaire

- Focus groups et entretiens
- individuels à N'Djaména et dans les provinces
- Analyse des données et rédaction du rapport d'étude
- Rédaction et validation du rapport final d'étude.

Après les commentaires reçus du bailleur, nous avons procédé à une révision de l'étude et l'avons intégrée aux informations recueillies lors des activités du projet (cartographie et témoignages des OSC partenaires) qui sont donc incluses dans la version finale de cette étude.

1. Contexte général et méthodologie

1.1 Contexte général de l'étude

Le Tchad est un pays d'Afrique centrale limité au Nord par la Libye, au Sud par la République Centrafricaine (RCA), à l'Est par le Soudan et à l'Ouest par le Cameroun, le Niger et le Nigeria. D'une superficie de 1.284.000 kilomètres carrés, le Tchad connaît une croissance démographique rapide. Sa population est estimée à 16.820.400 habitants avec une densité de 13,1 habitants au km² en 2021.¹

Pays enclavé dont le port le plus proche se situe à environ 1000 kilomètres, le Tchad est un pays dont l'économie est basée sur l'exploitation du pétrole, mais surtout sur l'agriculture et l'élevage. Il est un des pays les plus pauvres du monde, où la majorité de la population vit sous le seuil de la pauvreté avec moins de 2 dollars USD par jour. Le PIB annuel du pays est de 8.837 millions EUR en 2020.² Au cours de 2022, les dépenses publiques ont atteint 1.796,3 millions EUR avec respectivement 63,3 millions EUR pour la santé, 239,8 millions EUR pour l'éducation et 272 millions EUR pour la défense.³

Sur le plan politique, le Tchad a obtenu son indépendance en août 1960. Mais depuis lors, le pays a connu une histoire tumultueuse marquée par la violence et les conflits. En 1966, le premier mouvement rebelle du pays s'est formé : le Front de Libération Nationale du Tchad (FROLINAT). Puis, en 1973, un premier coup d'Etat militaire porte au pouvoir l'armée avec le général Félix Malloum. Les prochains gouverneurs arriveront de cette manière au pouvoir, à quelques exceptions près : Goukouni Weddeye en 1979, Hissène Habré en 1982, Idriss Deby en 1990 et Mahamat Idriss Deby en 2021. Goukouni a pris le pouvoir au moment où une guerre civile consacrait la scission du Tchad entre le Nord musulman et le Sud chrétien, faisant entrer le pays dans un cycle infernal violence.⁴ Habré a instauré une dictature implacable et sanglante. Idriss Deby a inauguré une ère de démocratisation avec, finalement des libertés relatives. Il est assassiné au cours d'un combat contre un groupe rebelle venu de Libye appelé le Front pour l'Alternance et la Concorde au Tchad (FACT).

¹ Yamingué Béтинbaye (dir), 2022, Analyse des causes profondes de la pauvreté et de l'injustice sociale au Tchad, rapport d'étude, CARE International au Tchad/Centre de Recherche en Anthropologie et Sciences Humaines (CRASH), N'Djaména, 78p.

² Idem

³ Source. <https://fr.countryeconomy.com/pays/tchad>

⁴ Gali Ngoté Gatta (dir), 2005, Tchad : conflits Nord-Sud, mythes ou réalité ? Editions Almouna, N'Djaména

Son fils, Mahamat a hérité du pouvoir récupéré par un Conseil militaire de transition (CMT) après le décès de son père, avec pour mission de ramener l'ordre constitutionnel au bout de 18 mois. Tandis qu'il continue d'être confronté à divers problèmes tant sur le plan sanitaire, économique que politique, le Tchad est plus que jamais à l'épreuve du défi sécuritaire. Tandis qu'il est entouré par des pays bousculés par des crises (Libye, Soudan, République Centrafricaine, Cameroun, Nigeria et Niger), il fait face à la montée de la radicalisation et de l'extrémisme violent, notamment dans le bassin du lac Tchad où sévit Boko Haram, un groupe terroriste créé en 2015 au Nigeria. Le Tchad fait également face à des mouvements d'opposition armée qui continuent d'agir aux frontières Est et à l'extrême Nord du pays. Les conflits intercommunautaires s'ajoutent également à cette liste de périls sécuritaires.

En résumé, le Tchad est devenu un pays ayant une situation économique précaire, un climat économique défavorable aux affaires, un développement déséquilibré au niveau national à la base d'une pauvreté chronique. Il est aussi et surtout un pays caractérisé par une forte polarisation sociale, l'enracinement d'un système élitaire d'alliances et d'appartenance aux castes sociales à l'origine d'un clivage nord-sud qui induit une marginalisation politique et économique des provinces du Sud. Il va sans dire que ce contexte national compromet gravement la problématique de la cohabitation pacifique au Tchad et fournit les clés pour mieux comprendre les causes et les dynamiques des conflits sociaux qui surviennent à l'échelle locale, notamment à N'Djaména et dans les provinces du Ouaddaï, Borkou, Kanem, Lac et Moyen-Chari.

1.2 Précisions conceptuelles

Tout d'abord, il est utile de préciser les sens des principaux concepts fondateurs de cette étude, en l'occurrence le conflit, le conflit social, l'analyse du conflit, la citoyenneté et la jeunesse.

⇒ **Notion de conflit**

Le « conflit » est un terme qui vient du latin « *conflictus* » et qui est défini comme un « affrontement » ou un « choc ». ⁵ Etymologiquement, le mot latin « *conflictus* » est une

⁵ Nadine Lyamouri-Bajja, Nina Genneby, Ruben Markosyan, Yael Ohana (dir), 2006. Le rôle des jeunes dans la transformation des conflits : T-kit n°12, Editeurs : Conseil de l'Europe
https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/47262472/5_comprendre-conflit.pdf/dc2092bf-8ffe-cab0-a307-0dd15f3a3398

association des termes « *con* » et « *fligere* », qui mis ensemble, prennent le sens de « heurter ensemble ». Ce terme désignait à l'origine, notamment au 1^{er} siècle av. J.-C., le « heurt physique d'un corps contre l'autre ». Dans son sens contemporain, le terme « conflit » assume la signification du combat entre deux adversaires et son sens devient de plus en plus abstrait, jusqu'à prendre le sens « d'antagonisme ou opposition d'idées ».⁶

Du conflit, il existe d'une part des définitions fondées sur les causes majeures ou « facteurs causals », notamment les ressources matérielles, le pouvoir, les valeurs ou encore les ambitions. Il existe aussi d'autre part des définitions fondées sur la nature des acteurs au conflit, qui peuvent être des individus, des organisations ou encore des États. Toujours est-il que, *in fine*, un conflit est « une relation antagonique entre deux ou plusieurs unités d'action dont l'une au moins tend à dominer le champ social de leurs rapports ».⁷

⇒ **Conflit social**

Si la notion de « conflit » vient du latin « *conflictus* », le concept de « conflit social » est plutôt désigné dans le latin classique par les termes « *seditio* » et « *secessio* ».⁸ Ce terme est éminemment polysémique. Les conflits sociaux désignent aussi bien les clivages sociaux, les antagonismes culturels, que les guerres interétatiques, les émeutes, les mouvements sociaux, les guerres interethniques, les conflits violents et les pratiques de résistance ordinaire à la domination.⁹

Des auteurs comme Bulle et Tarragoni (2021) précisent que le conflit social comporte toujours une part de violence, mais qui est canalisée et institutionnalisée, et qui s'avère instrumentale à la production d'un rapport de force « qui ne vise pas à éliminer l'adversaire ».¹⁰ Autrement, les conflits sociaux sont caractérisés par le fait que la violence y est un moyen et pas une fin. Par ailleurs, ils constituent des phénomènes susceptibles de produire des changements sociaux autant progressifs que régressifs selon les contextes.¹¹

⇒ **Analyse du conflit**

L'expression « analyse du conflit » est employée pour désigner l'étude systématique du

⁶ Sylvaine Bulle et Federico Tarragoni, 2021. Sociologie du conflit, Armand Colin, Paris, p.11

⁷ <https://www.universalis.fr/encyclopedie/conflicts-sociaux/>

⁸ Sylvaine Bulle et Federico Tarragoni, 2021. Sociologie du conflit, Armand Colin, Paris, p.11

⁹ Sylvaine Bulle et Federico Tarragoni, 2021. Sociologie du conflit, Armand Colin, Paris, p.16

¹⁰ Sylvaine Bulle et Federico Tarragoni, 2021. Sociologie du conflit, Armand Colin, Paris, p.18

¹¹ Sylvaine Bulle et Federico Tarragoni, 2021. Sociologie du conflit, Armand Colin, Paris, p.20

profil du conflit, de ses causes, de ses facteurs et de sa dynamique.¹² Cette analyse permet d'identifier le type de conflit, les raisons du conflit, les causes et conséquences du conflit, les composantes du conflit et les différents acteurs impliqués, ainsi que les niveaux auxquels se déroule le conflit.¹³ L'analyse du conflit peut également procurer des informations sur la façon dont le conflit est perçu, notamment s'il est manifeste ou latent, sa dynamique, les relations entre les parties opposées et la hiérarchie de leurs positions, ainsi que leurs intérêts, besoins et motivations.¹⁴

⇒ **La citoyenneté**

Concept polysémique, la citoyenneté désigne le fait pour un individu, pour une famille ou pour un groupe, d'être reconnu officiellement comme citoyen, c'est-à-dire membre d'une ville ayant le statut de cité, ou de façon plus générale d'un Etat. Le concept de citoyenneté se définit aussi et surtout par la participation à la vie de la cité. Elle implique bien plus que le seul statut de citoyen. Il s'agit en particulier d'une participation attentive active, d'une « attitude participative » aux affaires publiques, qui procède de la liberté d'opinion, de la liberté de réunion et de la liberté individuelle (Keller, 2010).¹⁵

⇒ **La jeunesse**

La jeunesse est appréhendée sous diverses acceptions. Elle est présentée comme une catégorie d'âge, le plus souvent définie par les institutions (12 à 17 ans, 16 à 25 ans, 18 à 30 ans).¹⁶ Ce découpage institutionnel procède à une certaine définition de la jeunesse, donnant des limites d'âge. La jeunesse est, pour ainsi dire, un âge de la vie centré sur une fonction principale comme l'imitation des générations précédentes ou l'expérimentation de nouvelles règles de vie (Bordes, 2007).¹⁷

Du point de vue sociologique, la jeunesse est la catégorie de la société qui subit le plus les effets de la crise sociale, avec un accès au travail qui se fait par des emplois précaires, aux

¹² Nadine Lyamouri-Bajja, Nina Genneby, Ruben Markosyan, Yael Ohana (dir), 2006. Le rôle des jeunes dans la transformation des conflits : T-kit n°12, Editeurs : Conseil de l'Europe
https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/47262472/5_comprendre-conflit.pdf/dc2092bf-8ffe-cab0-a307-0dd15f3a3398

¹³ Idem

¹⁴ Idem

¹⁵ Christoph Keller, 2010. *Citoyenneté : assumer son appartenance, sa participation et sa responsabilité*, Berne, Commission fédérale pour les questions de migration

¹⁶ La Charte Africaine signée par l'Union Africaine définit la "Jeunesse" comme les personnes âgées de 18 à 35 ans

¹⁷ Véronique Bordes, 2007. *Approche sociologique de la jeunesse*, INEP, Conseil et développement en politique de jeunesse

revenus faibles et exposée plusieurs formes de discriminations et de vulnérabilités.¹⁸

Au Tchad, la jeunesse est une catégorie d'âge officiellement définie par la Charte africaine de la jeunesse (18 à 35 ans).¹⁹ Toutefois, elle est plutôt une catégorie sociale surtout définie par le rapport de dépendance vis-à-vis de la tutelle familiale. Ainsi, des personnes âgées d'une trentaine ou d'une quarantaine d'années qui continuent à vivre sous la tutelle de leurs parents ou d'une tierce personne sont considérées et se considèrent comme des jeunes.

1.3 Méthodologie

La démarche méthodologique employée pour cette étude socio-anthropologique privilégie une approche qualitative. Le but de cette démarche est de fournir des données fiables et scientifiques, permettant, une compréhension plus approfondie sur les causes et dynamiques des conflits sociaux dans les provinces de N'Djamena, du Lac, du Ouaddaï, du Kanem, du Moyen Chari et du Borkou. Le cadre méthodologique est décliné en quatre activités : la revue documentaire, les entretiens individuels, les focus groups et l'observation directe.

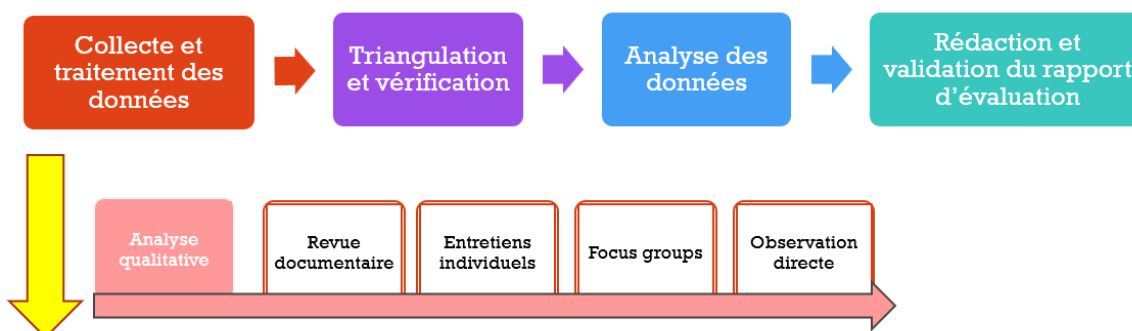


Figure 1. Schéma du cadre méthodologique de l'étude

L'analyse qualitative a donc combiné les données collectées à travers une revue documentaire, ainsi que les données collectées dans les 6 provinces d'intervention à l'aide de l'observation directe, de 18 focus groups et 32 entretiens individuels. Suite aux commentaires reçus par le donateur, nous avons aussi organisé une collecte des témoignages des membres d'associations partenaires en août et septembre 2023 et intégré les données qualitatives avec les résultats de la cartographie du projet. Au total, 178 participants ont été mobilisés dont 104 hommes et 74 femmes. De cet effectif, on compte

¹⁸ Idem

¹⁹ <https://www.right-to-education.org/fr/resource/charte-africaine-de-la-jeunesse>

91 participants aux focus groups avec 65 hommes et 26 femmes, 32 participants aux entretiens individuels avec 26 hommes et 6 femmes et 55 participants pour la collecte des témoignages avec 13 hommes et 42 femmes (Tableau 3).

Désignation	Focus groups		Entretiens individuels		Témoignages		Nombre de participants	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Total	65	26	26	6	13	42	104	74

Tableau 3 : Synthèse des effectifs des participants aux focus groups et aux entretiens individuels

Il est utile de préciser que le nombre de personnes rencontrées s'élève à 178 personnes parce qu'il s'agit d'une étude qualitative. Cet échantillon utilisé assure, toutefois la représentativité des couches de la société (autorités administratives, religieuses, traditionnelles pour entretiens individuels d'une part, et jeunes davantage dans les focus groups). Il faut souligner que la prédominance du genre masculin dans les participants s'explique par la sous-représentation des femmes au niveau des autorités locales. La plupart des femmes impliquées dans cette enquête sont en fait membre de la société civile. Il s'agit d'une donnée dont il faudra tenir compte dans les actions sur le terrain tout en renforçant le rôle des femmes impliquées par la société civile et en renforçant la participation féminine dans les autres institutions.

A propos de la collecte des données, les entretiens ont été traduits et transcrits par des agents commis à cet effet. A la fin de la phase de transcription, on a procédé à la phase d'analyse et de rédaction. Un effort permanent a été maintenu pour que le rapport porte le plus que possible les témoignages du terrain ainsi qu'une analyse fine des dynamiques observées et documentées dans les différentes provinces couvertes.

2. Présentation des zones de l'étude

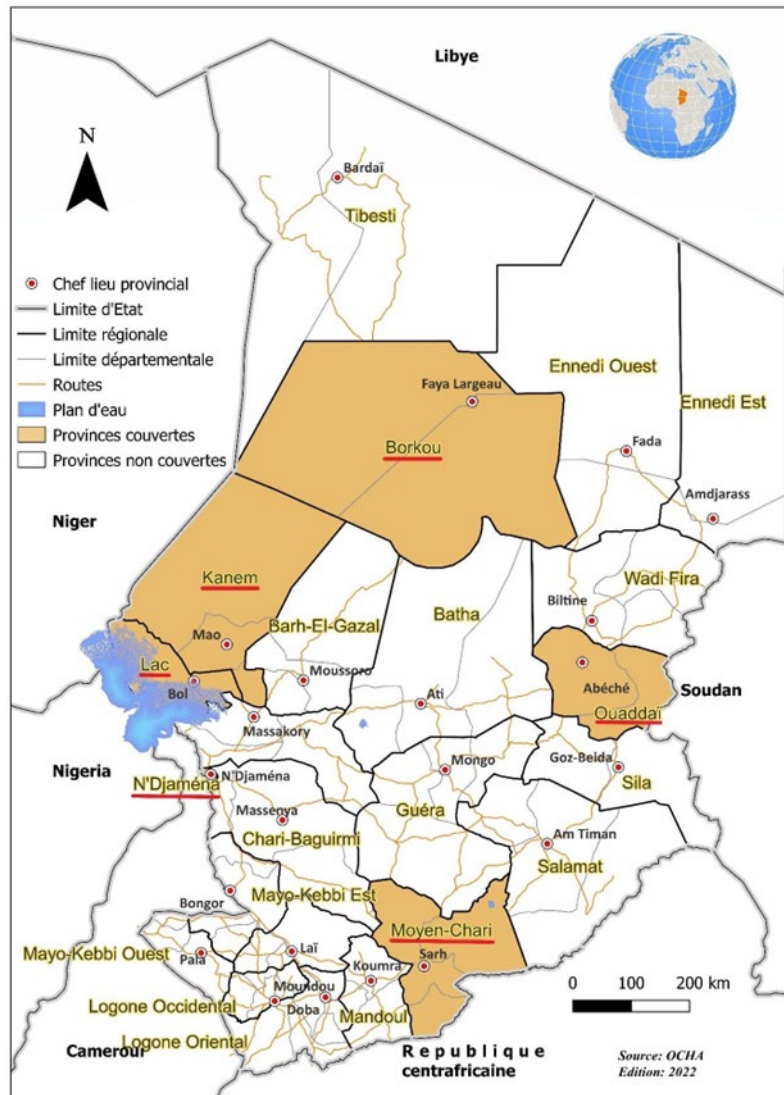


Figure 2. Carte de localisation des zones de l'étude

2.1 N'Djaména, une capitale des contestations et des colères

Auparavant nommée Fort-Lamy, la ville de N'Djaména est la capitale d'Etat du Tchad. Elle est située au centre-ouest du pays, entre 12°07' de latitude Nord et 15°03' de longitude Est, à la confluence des fleuves Chari et Logone, sur la rive droite du Chari, localisée entre les provinces du Chari Baguirmi et Hadjer Lamis au Tchad et celle de l'Extrême-nord au Cameroun. Cette agglomération urbaine du Tchad est placée sous un climat de type sahélien avec une longue saison sèche (octobre-mai) et une brève saison de pluies (juin-septembre) centrée sur les mois de juillet et août.

Sur le plan administratif, la ville de N'Djaména a le statut de province. Elle est subdivisée en 10 Communes d'arrondissements et 64 quartiers. Sa population qui est estimée à 1,7 millions d'habitants en 2022.²⁰

Selon le journal Tchad info, les travaux du cabinet Mercer ont classé N'Djaména à la 13^{ème} place des villes les plus chères en Afrique pour les expatriés et à la 80^{ème} place des villes les plus chères au monde en 2022.²¹ Outre une démographie galopante et une grande précarité des habitants, notamment des quartiers populaires et des secteurs périphériques de la ville, les situations de violence sont fréquentes. Dans ce sens, les épisodes les plus importants et les plus récents sont entre autres : l'incursion des rébellions armées en février 2008, les attaques terroristes du groupe Boko Haram en juin 2015 et les manifestations réprimées dans le sang en avril 2021 consécutives à la prise du pouvoir d'Etat par l'armée après l'assassinat du Président de la République, le Maréchal Idriss Déby Itno.

2.2 La province du Ouaddaï, des conflits centrés sur la gestion du pouvoir local

La province du Ouaddaï est une relique de la famille royale du Ouaddaï qui se limite à une sultane qui ne couvre pas essentiellement les provinces de Wadi-Fira, du Ouaddaï et du Sila. Ces provinces sont situées dans la partie orientale du Tchad, entre 13°50' de latitude Nord et 20°50' de longitude Est et limitées aux provinces de Wadi-Fira, Batha, Sila et Darfour (Soudan), respectivement au Nord, à l'Ouest, au Sud et à l'Est. Elle est située sous un régime climatique sahélien.

Sur le plan administratif, le Ouaddaï est subdivisé en 3 départements à savoir Abdi, Assoungha et Ouara, et il compte 16 sous-préfectures et 16 Communes. Le chef-lieu de

²⁰ Source. INSEED, 2021 et projections

²¹ [Classement](#) du Cabinet Mercer, 2022

cette province est Abéché. Suivant les estimations faites à partir des données du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2) de 2009, le Ouaddaï abrite une population totale d'environ un million d'habitants en 2018, soit une densité de 33 habitants/km.²² Le profil ethnico-linguistique de la province fait état de plusieurs groupes, notamment les Maba, Mimi, Mararit, Massalit, Assongor, Mesmedjé, Aboucharib, Tama, Zaghawa et les Arabes.

La province du Ouaddaï est régulièrement en proie à des conflits sanglants au cours des dernières années. Ainsi, un conflit intercommunautaire a fait 7 morts dans le canton Mondjok en septembre 2021²³ et des manifestations consécutives à la nomination d'un chef de canton de Dar Ouaddaï ont causé la mort d'une vingtaine de personnes en février 2022.²⁴

2.3 La province du Borkou, entre rébellions et orpaillage

Le Borkou est l'une des quatre provinces issues du démembrement de la région du Borkou-Ennedi-Tibesti (BET) en février 2008, tandis que cette région était la plus vaste du Tchad, couvrant presque totalement la zone saharienne du pays. Cette province est localisée à la frontière avec la Libye, entre 17°55' de latitude Nord et 19°07' de longitude Est. Elle est limitée au Nord par les provinces libyennes de Mourzouq et Al-Koufrah, à l'Est par la province de l'Ennedi Ouest, à l'Ouest par celle du Tibesti, et au Sud par les provinces du Kanem, Bahr El Gazel, Batha et du Wadi Fira.

La province du Borkou, dont le chef-lieu est Faya-Largeau, la plus importante agglomération du Sahara tchadien, est une zone désertique aux sols riches en minerais dont l'or. Elle est placée sous un climat saharien, caractérisé par une pluviométrie quasi-nulle, uniquement favorable à la phoeniciculture et au maraichage dans les oasis et les ouadis.

La carte administrative du Borkou montre une subdivision en trois départements, à savoir Borkou, Kouba, Borkou Yala, et un réseau de 13 Communes. L'INSEED estime que sa population totale en 2018 est de 129 275 habitants

Sur le plan de la sécurité, le Borkou fait partie des zones d'insécurité endémique du Tchad. En effet, ceci est dû à cause des rébellions qui touchent le Sahara depuis plus de cinq décennies, de la circulation non contrôlée des armes à feu et minutions en provenance de

²² Source. INSEED, 2021 et projections.

²³ <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/tchad-sept-morts-lors-de-conflits-intercommunautaires>

²⁴ <https://www.voafrique.com/amp/tchad-un-conflit-intercommunautaire-a-fait-une-vingtaine-de-morts/6421719.html>

la Libye post- Kadhafi, des trafics illicites et de l'orpaillage artisanal avec des effets directs des activités sur le site de Kouri Bougoudi, à savoir notamment des affrontements violents qui ont causé, selon les chiffres officiels, la mort d'une centaine de personnes dans la nuit du 23 au 24 mai 2022.²⁵ En novembre 2021, deux semaines de manifestations violentes et sanglantes ont secoué la ville de Faya-Largeau en réaction à une série de décisions du gouverneur jugées impopulaires par une partie notable de la population.

2.4 La province du Kanem, menaces sur le bétail

A l'image du Ouaddaï, la province du Kanem est la relique de l'Empire du Kanem, un ancien Etat précolonial dont les limites s'étendaient jusqu'au Nigeria actuel. Elle est située dans la partie occidentale du Tchad frontalière du Niger, entre 14°07' de latitude Nord et 15°18' de longitude Est. Le Kanem est localisé dans la zone sahélienne, entre les provinces du Borkou au Nord, le Bahr El Gazel à l'Est, le Hadjer Lamis et le Lac au Sud et la province nigérienne de Diffa à l'Ouest.

Sur le plan administratif, la province du Kanem, dont le chef-lieu est la ville de Mao, est subdivisée en trois départements, à savoir le Kanem, le Nord Kanem et le Sud Kanem, avec 10 sous-préfectures et 10 Communes. Sa population totale est estimée à 464 480 en 2018². Du point de vue sociologique, le Kanem est constitué en majorité des groupes ethno-linguistiques suivants : les Kanembou, les Daza, les Touaregs et les Arabes.

L'histoire des conflits dans le Kanem remonte sans doute à la période précoloniale avec les menées agressives du conquérant d'origine soudanaise, Rabah. Dans un passé plus récent, le Kanem a été le terreau des rébellions comme les Forces Armées Occidentales (FAO) et le Mouvement Populaire pour la Libération du Tchad (MPLT) entre la fin des années 1970 et le début des années 1980, puis le Front pour l'Alternance et la Concorde au Tchad (FACT) dont les affrontements avec l'armée nationale ont occasionné l'assassinat de l'ancien Président de la République, le Maréchal Idriss Déby Itno à Zigueï en avril 2021.

2.5 La province du Lac, dans le viseur de Boko Haram

Le Lac est une province particulière à cause de son écosystème en partie lacustre, en partie insulaire et en partie continentale. La province du Lac est localisée à la confluence de quatre

²⁵ <https://www.google.com/amp/s/amp.rfi.fr/fr/afrique/20220610-tchad>

pays : le Tchad, le Niger, le Nigeria et le Cameroun. Il est situé entre 13°27' de latitude Nord et 14°44' de longitude Est. La province du Lac est limitée au Nord par la province tchadienne du Kanem, à l'Ouest par la province nigérienne de Diffa, au Sud par la province nigérienne de Borno, la province camerounaise de l'Extrême-Nord et la province tchadienne de Hadjer Lamis.

Sur le plan administratif, la province du Lac est subdivisée en 5 départements à savoir Doum-Doum, Liwa, Kaya, Mamdi et Wayi. Elle compte 11 sous-préfectures et 11 Communes. Sa population totale est estimée à 596 068 habitants. Les principaux groupes ethniques du Lac sont les Kanembou, les Yedina ou Boudouma et les Haoussa.

Aujourd'hui, la province du Lac est surtout présentée comme l'espace de prédilection du groupe Boko Haram. Le groupe opère depuis 2015 dans les quatre pays du bassin du lac Tchad par des menées agressives régulières. Les actions de ce groupe et la réponse militaire développée par les Etats riverains, ont transformé le bassin du lac Tchad en une vaste zone d'insécurité et de violences.

2.6 La province du Moyen-Chari, désamour entre paysans et transhumants

La province du Moyen-Chari est située dans la partie méridionale du Tchad, à la frontière avec la République Centrafricaine (RCA). Son chef-lieu, Sarh, est la première ville créée sur le territoire actuel du Tchad et l'une des capitales régionales du Sud du pays. Dénommée Fort Archambault avant d'être rebaptisée Sarh en 1972, la ville a même été provisoirement retenue pour abriter la capitale d'Etat du Tchad à l'accession du pays à l'indépendance en 1960.²⁶ Le Moyen-Chari est situé entre 9°08' de latitude Nord et 18°23' de longitude Est. Il est limité au Nord par la province du Guéra, au Sud par les provinces centrafricaines de l'Ouham et de Bamingui-Bangoran, à l'Est par la province du Salamat et à l'Ouest par les provinces du Chari Baguirmi, de la Tandjilé et du Mandoul. Il est placé sous un climat tropical à deux saisons avec une courte saison sèche (novembre-février) et une longue saison de pluies (mars- octobre).

Sur le plan administratif, cette province est subdivisée en trois départements à savoir le Bahr Kôh, la Grande Sido et le Lac Iro, avec 18 sous-préfectures et 18 Communes. Du point de vue démographique, la population du Moyen-Chari est estimée à 947 511 habitants en 2022.²⁷ Les

²⁶ Yamingué Bétinbaye, 2019. *Société urbaine et gestion de l'eau à Sarh*, Thèse de doctorat/PhD en géographie, Université de Ngaoundéré, 479 p.

²⁷ Source. INSEED, 2022 et Projections

principaux groupes ethniques du Moyen-Chari sont les Sar, les Mbaye, les Gor, Nar, Ngam, Sara-Kaba, Daye, Tounia, Niellim, Boua, Pen et Goulaye.

En dehors des rébellions des Codos des années 1980,²⁸ réprimées avec une forte violence par le régime de Hissène Habré, la province du Moyen-Chari est un espace relativement peu conflictuel jusqu'au début des années 2000. Cette situation a changé depuis l'avènement de facteurs nouveaux, en l'occurrence le phénomène des coupeurs de route dans la zone frontalière avec la RCA, la crise socio-politique centrafricaine²⁹ avec son essaim de rébellions stationnées dans le Nord de ce pays voisin, ainsi que des conflits parfois sanglants opposant des populations locales, majoritairement des agriculteurs aux éleveurs transhumants. Les cas les plus récents sont les massacres successifs de Sandana en août 2019 et février 2022, ainsi que les affrontements sanglants de Danamadji en mai 2022.

²⁸ <https://journals.openedition.org/echogeo/2249>

²⁹ <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/chad/sud>

3. Typologie des conflits sociaux dans les zones de l'étude

Il s'agit dans cette section de présenter les différents types de conflits sociaux qui surviennent dans les zones de l'étude. Etant donné que les zones de l'étude s'étendent de l'extrême Sud à l'extrême Nord du Tchad, notamment du Moyen-Chari au Borkou et de l'extrême Est à l'extrême Ouest du pays, en l'occurrence du Ouaddaï au Lac, il est difficile de présenter les conflits sociaux de manière exhaustive. Nous avons identifié des typologies principales qui peuvent couvrir toutes les provinces d'interventions, à partir des informations collectées sur le terrain et de la littérature existantes.

Il y a une notable variété dans les définitions des conflits. Certains conflits sont identifiés selon leur échelle de survenance (communautaire, familial, etc.), tandis que d'autres sont identifiés selon les acteurs concernés (agriculteurs/éleveurs, élèves, commerçants, etc.), ou encore selon l'objet au centre des tensions (foncier, opportunités offertes, etc.). Parmi les institutions qui travaillent dans ce domaine il n'y a pas une méthodologie uniforme. ACLED classe les « événements violents » selon la typologie spécifique de l'événement (proteste, affrontement avec armes à feu, affrontement militaire, etc.), tandis que le *International Institute for Strategic Studies* (IISS) et le *Institute for Economics and Peace* (IEP) se focalisent sur la durée et l'intensité des conflits plutôt que sur leurs typologies. Dans ses analyses, le United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA) définit l'ensemble des conflits que nous sommes en train d'analyser comme « conflits inter/intracommunautaires » et dans ses analyses il divise les « conflits agriculteurs et éleveurs », « conflits ethniques », « conflits religieux », « conflits fonciers » et « conflits liés aux successions des Chefferies traditionnelles ».

Dans notre recherche, nous avons utilisé les catégories utilisées par OCHA dans son analyse de la situation au Tchad en apportant des petites modifications sur la base des résultats des entretiens et focus groupes. Notre analyse comprend : les « conflits intercommunautaires », les « conflits fonciers », les « conflits familiaux », les « violences en milieu scolaire » et les « conflits liés à l'action humanitaire ». Il faut aussi remarquer que pendant l'activité de cartographie, nous avons initialement partagé parmi « conflit entre agriculteurs et éleveurs », « conflits fonciers », « conflits liés à l'eau », « conflits religieux » et « autre », mais nous avons revu cette classification lors de la recherche ethnographique à cause de la catégorie « autre », qui était trop vaste, et au fait que les conflits liés à l'eau sont souvent partis des conflits agriculteurs – éleveurs ou fonciers.

Du moment qu'il n'y a pas une méthodologie unique pour classer ces conflits et que les données statistiques au niveau national sont fragmentaires, il est difficile de quantifier de façon précise le phénomène. OCHA et ACLED présentent des différents sets des données qui tous deux démontrent une tendance à la croissance des phénomènes des conflits parmi 2020 – 2022. L'index de paix global avait connu une tendance positive après les accords de paix de 2010, mais depuis 2016 il a commencé à baisser en registrant en 2022 la pire valeur depuis 2012.³⁰ Ces données sont en corrélation avec la plupart des opinions collectées sur le terrain, qui décrivent une tendance à l'augmentation des conflits au niveau local.

Si on se concentre sur l'année 2021, pour laquelle nous pouvons comparer différentes sources, nous remarquons que les conflits communautaires ont eu un impact important. A l'échelle nationale, d'après un bilan non exhaustif dressé par le Bureau de Coordination des Actions Humanitaires du Système des Nations Unies (OCHA), 24 conflits intercommunautaires sont répertoriés dont 9 à l'Est du Tchad (Ouaddaï, Wadi Fira, Sila et Batha), 8 à l'Ouest (Lac) et 7 au Sud du pays (Mayo Kebbi Ouest, Mayo Kebbi Est, Logone Oriental et Mandoul), faisant 309 morts, 182 blessés et plus de 6 500 déplacés, en plus de la destruction de biens et de moyens de subsistance.³¹ Pour la même année et toujours à l'échelle du Tchad, selon un autre bilan dressé par le Centre de Recherche en Anthropologie et Sciences Humaines (CRASH), 27 conflits intercommunautaires ont été enregistrés avec plus de 270 morts. La répartition géographique de ces conflits est la suivante : 7 à l'Est (Ouaddaï et Salamat), 3 à l'Ouest (Lac), 4 au Centre (Chari Baguirmi, Hadjer Lamis et Bahr El Gazel) et 13 au Sud (Mayo Kebbi Est, Mayo Kebbi Ouest, Tandjilé, Logone Occidental, Logone Oriental, Mandoul).³² Dans la même période, ACLED³³ a enregistré 251 événements violents dans l'ensemble du pays, dont 73 meurtriers avec un total de 831 décès. Ce montant comprend aussi les attentats terroristes, les attaques criminelles et les actions militaires. Enfin, près de la moitié des associations impliquées dans notre cartographie déclarent avoir déjà géré des conflits dans leurs activités passées. La grande majorité de ces conflits était liée à la gestion des ressources, en particulier 47% étaient des conflits entre agriculteurs et éleveurs, 28% des conflits fonciers et 26% des conflits liés à l'eau. La plupart ont été résolus à l'amiable (42%), les autres grâce à l'aide des autorités coutumières (18%) ou religieuses (14%). Tandis que dans les situations gérées par les

³⁰ <https://www.economicsandpeace.org/>

³¹ OCHA, 2021. *Tchad : aperçu des conflits intercommunautaires*, OCHA, N'Djaména

³² CRASH, 2021. *Rapport de monitoring des conflits et des violences au Tchad 2021*. CRASH, N'Djaména

³³ <https://acleddata.com/>

associations cartographiques, l'état a joué un rôle dans seulement 9% des cas. Ces données montrent l'importance de ces types des conflits dans les zones d'interventions et le rôle des mécanismes locaux pour leur gestion. Dans les prochaines sections, nous allons définir plus en détail ces types de conflit.

3.1 Les conflits fonciers

Les conflits fonciers correspondent à des conflits entre différents usagers en compétition pour l'accès à la terre sur les espaces exploitables.³⁴ Ceux sont les différends liés à l'accès et/ou à l'exploitation des terres et des ressources naturelles.³⁵ Dans leur étude réalisée sur la gestion du foncier au Guéra, les anthropologues Moussa Alladjaba et Hervé Tchekote ont distingué 3 sous-types de conflits fonciers : les conflits de succession sous-tendus par des logiques d'exclusion ou d'accaparement de terre et opposant les ayants droits, les conflits d'appropriation sous-tendus par des logiques d'accaparement de terre par certains acteurs, et les conflits entre agriculteurs et éleveurs qui opposent ces deux groupes d'acteurs en compétition sur les mêmes terres. Dans les zones couvertes par l'étude, les conflits fonciers sont également un type de conflits sociaux très répandu. La récurrence des conflits fonciers dans les zones de l'étude est confirmée par ce témoignage du Directeur de la Maison de Culture de Bol :

« Aujourd'hui, si vous partez à la Justice, vous allez trouver des gens qui sont là pour le problème foncier. Ce matin, je suis parti à la Justice pour régler un problème foncier. Je vais vous expliquer le problème : c'est un problème entre un cousin et son neveu. Le cousin a donné son champ à son neveu pour labourer afin de nourrir sa famille, mais avec l'idée qu'il allait le récupérer un jour. Comme le neveu a duré sur le terrain, il a fait un forage et bien d'autres choses, alors il dit à son cousin qu'il ne donne pas maintenant le terrain, parce qu'il l'a mis en valeur. » (Entretien avec le Directeur de la Maison de Culture de Bol, le 30 mai 2022).

Chauveau, Grajales et Léonard expliquent que « les violences à propos de la terre prennent des formes extrêmement variées. Elles peuvent s'exercer directement par l'usage de la force dans le contrôle de la terre et des ressources naturelles, ou par des actions sur les populations rurales elles-mêmes. Elles peuvent être plus indirectes, voire emprunter

³⁴ Moussa Alladjaba et Hervé Tchekote, 2018. Conflits fonciers et problématique de développement rural dans la sous-préfecture de Mongo, région du Guéra (Tchad), *European Scientific Journal*, Vol.14, n°32, novembre 2018

³⁵ Kelguingale Illy, 2018. *Etude sur les conflits fonciers en milieu rural au Burkina Faso*, Konrad Adenauer Stiftung, Coopération Européenne et Internationale (EIZ), Bureau Régional pour le Dialogue Politique, Abidjan

l'apparence de dispositions légales pour discriminer telle ou telle fraction des populations en fonction de son origine ethnique, sa nationalité, sa religion ou son affiliation politique. Les conflits peuvent impliquer des types d'acteurs divers, notamment urbains. Ils peuvent, selon les cas, déclencher, faciliter, entretenir ou faire ressurgir de graves violences».³⁶

Cette description ne correspond pas strictement à la situation qui prévaut dans les zones couvertes par la présente étude. Les conflits fonciers sont plutôt liés à l'accès à la terre pour la réalisation des activités agricoles et pastorales en milieu rural, et pour la construction des habitations ou des équipements en milieu périurbain et urbain. Dans le milieu rural et périurbain des zones de l'étude, les conflits fonciers se traduisent souvent par l'accaparement des terres par certains chefs coutumiers, autorités administratives et des citoyens fortunés. Les associations que supportons dans le projet ont souvent un rôle à jouer pour calmer les esprits et faciliter les discussions ; cependant, l'intervention des coutumières ou des autorités locales est généralement nécessaire pour trouver une solution durable.

3.2 Les conflits familiaux

Les conflits familiaux correspondent aux confrontations entre les membres d'une famille³⁷ ou opposant ceux-ci aux membres d'une ou de plusieurs autres familles. Ils couvrent ainsi les conflits conjugaux, les problèmes d'héritage, les conflits intergénérationnels, les conflits de voisinage et les violences basées sur le genre. Dans les zones de l'étude, les conflits intrafamiliaux sont le plus souvent dus à l'accès aux ressources communes de la famille, comme par exemple les plantations ou les exploitations familiales, etc. Il s'agit de conflits dangereux, qui peuvent prendre de l'ampleur et impliquer des vastes communautés. Cependant les associations locales ont souvent la capacité de mettre en place une médiation et éviter une propagation du conflit et qu'il devienne hors de contrôle.

3.3 Les conflits en milieu scolaire

Les conflits en milieu scolaire sont des litiges, souvent violents, qui surviennent dans les établissements scolaires et qui opposent soit les élèves entre eux, soit opposent les élèves aux enseignants, soit d'autres acteurs du système éducatif entre eux (parents,

³⁶ Jean-Pierre Chauveau, Jacobo Grajales, Éric Léonard, 2020. Introduction : foncier et violences politiques en Afrique. Pour une approche continuiste et processuelle, *Revue internationale des études du développement*, Vol.3, n°243, pp.7-35, Éditions de la Sorbonne

³⁷ Lorraine Charlebois, 1995. *Les comportements de gestion envers les conflits familiaux dans les petites et moyennes entreprises familiales*, mémoire de maîtrise, Université du Québec en Abitibi-Temiscamingue

administration scolaire, etc.). Dans les provinces couvertes par notre étude, les conflits en milieu scolaire se présentent essentiellement sous forme de confrontations ou d'affrontements violents entre les élèves eux-mêmes ou entre les élèves et les enseignants. Comme pour les conflits familiaux, ces conflits peuvent commencer par de petites disputes et évoluer vers quelque chose de plus grand ; l'intervention des associations pour la prévention à travers des sensibilisations ou pour leur médiation dans les premières phases peut avoir un grand impact pour éviter l'élargissement et la propagation de ces conflits et contribuer à un climat de paix parmi différents groupes.

3.4 Les conflits liés à l'action humanitaire

Les conflits liés à l'action humanitaire identifiés par les participants à l'étude apparaissent comme un peu décalé des autres types de conflits. Néanmoins, il s'agit de conflits auxquels il est important de rester attentif, surtout au niveau des ONG et acteurs humanitaires. Souvent ces conflits opposent une partie de la communauté, le plus souvent lesjeunes, aux ONG ou autres agences humanitaires qui interviennent dans la zone. Ces conflits aussi sont liés à l'accès aux ressources, en particulier aux opportunités offertes par les programmes humanitaires et de développement. Un élément qui est régulièrement une source de tension est la propension des agences humanitaires à recruter du personnel en dehors des zones d'intervention. Cette tendance est souvent perçue par les communautés cibles comme un manque de transparence de la part des acteurs humanitaires envers les communautés. Le sentiment d'une certaine injustice et parfois d'une gestion peu conforme des projets humanitaires ou des projets de développement, teintée de détournements et de corruption, constitue la source principale des conflits liés à la présence et à l'action des ONG. Ce type de conflits rappelle un élément identifié par le Bureau OCHA (2021) qui a indiqué que l'accès à l'aide humanitaire a également été identifié comme une source des conflits intercommunautaires, notamment dans la province du Lac « en raison du manque de transparence ou de communication suffisante ciblant la population touchée ».³⁸ Ces conflits peuvent affaiblir les relations de confiance parmi les communautés locales et les agences humanitaires et de développement, ainsi que les relations parmi différents groupes locaux. Il s'agit aussi de tensions sur lesquelles les associations locales dans leur activité de médiation peuvent avoir un fort impact déjà au niveau de la prévention.

³⁸ OCHA, 2021. *Tchad : aperçu des conflits intercommunautaires*, OCHA, N'Djaména

4. Analyse des dynamiques des conflits sociaux

Deux éléments sont souvent apparus pendant nos enquêtes : tout d'abord, les conflits sont en général en train d'augmenter dans tous les domaines et deuxièmement, les gens impliqués préfèrent chercher des solutions au niveau local, sans impliquer les autorités étatiques. En ce qui concerne le premier point, il y a une diversité de causes locales (tensions politiques au niveau national et extension urbaine de la ville de N'Djaména, changements des zones de pâturage et manque d'eau au Ouaddai et Moyen Chari, tensions politiques générales dans les provinces du nord, etc.). Par rapport au rôle des acteurs locaux, nous avons préparé un petit résumé des principaux acteurs que nous avons rencontrés en nous focalisant sur ceux qui sont plus pertinents.

Type d'institution	Acteurs impliqués	Domaine d'intervention
Autorités coutumières	Sultan, Chefs de canton, Chefs de village, Chefs de ferricks, Chefs de quartier, Chefs de race	Conciliation entre les parties en conflits. Réparations coutumières en cas de dommages
Institution de la société civile	ONG, OSC, Conseil Supérieur des Affaires Islamiques, comités inter-religieux, comités d'ententes agriculteurs - éleveurs	Les acteurs de la société civile sont souvent interpellés pour des médiations. Quand les médiations ne réussissent pas, les affaires sont transmises à la justice

Il y a également quelques éléments à remarquer. En premier lieu, les autorités coutumières sont assez enracinées au niveau local, du moment que depuis l'époque coloniale les chefs de canton et les sultans sont officiellement en charge de la gestion de la justice, tandis que la justice étatique était réservée aux colons et aux tchadiens « évolués » des centres urbains. Les sultanats existaient déjà avant la colonisation et ont simplement été reconnus, tandis que les chefs de canton ont été une institution coloniale. En milieu rural, en dessous des chefs de canton, il y a les chefs de village (dans les villages) et les chefs de ferrick (dans les campements nomades). En milieu urbain, il y a les chefs de quartier dans chaque quartier et les chefs de race qui représentent un groupe ethnique spécifique dans la ville.

Il peut arriver que le jugement des chefs traditionnels ne soit pas accepté, puisque ces autorités représentent un groupe ethnique ou un clan spécifique. Leur jugement peut être contesté. Dans ces situations, la médiation locale est souvent recherchée plutôt que la justice étatique surtout à travers les institutions de la société civile. Le plus souvent, la médiation se fait par des « comités locaux », à savoir de comités mixtes qui rassemblent des acteurs locaux respectés – souvent des religieux ou des personnes âgées considérées comme des leaders moraux. Ce type de comité a tendance à rassembler des représentants de différentes religions et groupes ethniques afin qu'ils puissent trancher les conflits impliquant différentes communautés. Parfois les citoyens se tournent directement vers une association de la société civile, souvent celles qui s'occupent de la protection des droits de l'homme ou de la protection de groupes vulnérables spécifiques, pour obtenir une médiation amicale ou un soutien dans le cas où ils optent pour la justice ordinaire. Nous avons décidé d'inclure le Conseil Supérieur des Affaires Islamiques (CSAI) dans cette catégorie car il s'agit formellement d'un organe de la société civile, bien que plus ancien que de nombreuses associations. De toute façon, le CSAI ne cherche pas nécessairement à faire de la médiation mais applique les principes de la loi islamique et constitue un organe très important, notamment dans les provinces du nord. Les associations se retrouvent souvent à travailler à un niveau plus localisé, en coordination avec ce type de réalité locale et avec des autorités locales élues (comme les maires) ou désignées par le gouvernement (gouverneurs, préfets, sous-préfets). Nous avons remarqué que des groupes traditionnellement plus marginalisés, comme les femmes ou les jeunes, trouvent souvent une forme de représentation dans les associations de la société civile, dont la croissante importance peut contribuer à rendre ces mécanismes plus inclusifs. La prévention et gestion des conflits à petite échelle ainsi que l'augmentation de la représentativité et donc de l'inclusivité des institutions locales de gestion des conflits semblent les contributions principales que les associations supportées peuvent emmener dans l'ensemble de la zone d'intervention, même si avec de spécificité dans chaque zone.

4.1 Dynamique des conflits sociaux à N'Djaména

⇒ *Typologie et ancienneté des conflits*

En ce qui concerne nos données quantitatives, ACLED, en 2021, a signalé 91 événements des conflits violents, pour la plupart des protestations politiques (51) ou des émeutes violentes dans la ville (22). Cette tendance est d'une certaine façon confirmée par les

associations cartographiées, dont les 72% déclarent avoir géré des conflits au niveau de quartier ou de milieu scolaire, une donnée assez différente de ceux des associations dans les autres provinces, où les conflits sont principalement dus aux problèmes des ressources naturelles (foncier, agriculteur-éleveur, etc.). Il faut toutefois remarquer l'importance des conflits agriculteurs-éleveurs et fonciers dans les zones péri-urbaines de la ville signalés par les 25% des associations cartographiés. Selon les associations consultées, la quantité des conflits à N'Djamena est en train d'augmenter. Au-delà des conflits politiques qui sont liés aux circonstances particulières (dans les dernières années, la transition politique depuis la mort du feu Président Déby), la remarque porte sur la croissance des conflits communautaires dans la zone de N'Djamena durant ces 10 dernières années, de 5-6 à 20 par an, en moyenne, avec une augmentation de l'importance du foncier. D'un côté, cela peut être expliqué par l'expansion continue de la ville qui crée des possibilités de conflits ; de l'autre côté, nous avons entendu des considérations similaires pour la plupart des provinces du pays.

Au niveau de focus groups, les conflits communautaires sont identifiés comme le principal type de conflits sociaux à N'Djaména, suivis des conflits fonciers, des conflits familiaux et des conflits en milieu scolaire. En plus des conflits communautaires, les informateurs clés ont davantage insisté sur les conflits en milieu scolaire, tandis que les participants aux groupes de discussion ont insisté sur les conflits familiaux. Ces conflits ont toujours existé, mais ils ont pris de l'ampleur sous l'effet d'une mauvaise gouvernance accrue, combinée à une absence de l'Etat dans certaines sphères du pays, ainsi qu'un manque de volonté politique pour les résoudre. Il s'agit d'une typologie de conflits assez répandue à N'Djamena, par rapport aux autres provinces, et à cause de leur échelle. Ceux sont les conflits sur lesquels nos associations conduisent le plus souvent des interventions.

⇒ ***Manifestations et cartographie des conflits***

En règle générale, au niveau de la ville de N'Djaména, les conflits sociaux sont caractérisés par la violence. Les conflits se manifestent par des bagarres, quelquefois violentes impliquant des blessures graves ou des morts d'hommes. La fréquence des conflits est quotidienne et les secteurs de la ville de N'Djaména où, selon les personnes interrogées, les conflits sociaux sont les plus récurrents sont la Commune du 9^{ème} arrondissement, les secteurs Est de la ville, les nouveaux quartiers et les quartiers périphériques.

⇒ ***Causes des conflits***

Les causes des conflits sociaux identifiées à N'Djaména sont l'injustice, les manipulations au niveau du système judiciaire et les abus de pouvoirs. Dans ces causes, ce sont souvent des décisions des autorités politiques ou coutumières qui sont perçues comme favorisant une partie de la société au détriment de l'autre, ce qui provoque des réactions. Une autre cause fréquente de conflit est la mauvaise interprétation de l'histoire des communautés, qui a pour but de défier le statut et les droits d'un certain groupe, par exemple en disant que ses membres sont des « arrivistes » ou des descendants d'esclaves sans droits sur la terre qu'ils habitent. La mauvaise gestion des chefferies traditionnelles et les messages haineux diffusés sur les réseaux sociaux sont souvent associés à ces conflits. Enfin, la création de nouveaux quartiers peut facilement créer des querelles, par rapport à l'accès aux ressources locales. Ces causes sont renforcées par d'autres facteurs comme la mauvaise gouvernance, l'absence de l'Etat, une mauvaise éducation de base et scolaire, surtout, en ce qui concerne les droits et devoirs du citoyen, le chômage des jeunes, et la pauvreté. Par ailleurs, dans le milieu scolaire, en plus des facteurs précités, les conflits naissent également autour des questions de rivalité à cause des filles ou entre elles, ainsi que de la contestation des notes attribuées par les enseignants. Il s'agit d'un problème déjà connu sur l'ensemble du territoire national et pour lequel des interventions au niveau des écoles ont été mises en place, comme le projet « Renforcer la résilience et la cohabitation pacifique à travers la mise en œuvre de douze Plans de Développement Locaux, la promotion de l'emploi et de l'éducation civique » co-financé par l'Union Européenne (UE) et la GIZ et implémenté par ACRA, et dont les outils développés peuvent être repris pour des interventions ponctuelles.

Certains conflits qui se éclatent à N'Djaména ont un lien avec d'autres conflits survenus ailleurs. Les cas les plus récents sont ceux des actions de paralysie partielle des activités économiques et des manifestations populaires, en relation, respectivement avec les conflits communautaires d'Abéché, dans la province du Ouaddaï et le massacre de Sandanadans la province du Moyen-Chari. Quand certains habitants de N'Djaména frappés par ces événements violents ont décidé de protester à travers des manifestations ou en fermant leurs activités économiques (ce qu'on appelle « journée ville morte ») en solidarité aux victimes de violence et contre la gestion de l'ordre et de la paix par le gouvernement central. Toujours en relation avec les facteurs des conflits sociaux à N'Djaména, il ressort que les droits de l'Homme ne sont pas respectés. Les répressions violentes des manifestations ou

encore les cas de viols enregistrés - qui sont ressortis aussi dans « l'étude qualitative relative aux Violences Basées sur le Genre (VBG) » réalisée par le CRASH dans le cadre du projet *Le défi de la crise oubliée au Tchad : les organisations de la société civile luttent contre les violences de genre* financé par l'Union Européenne et coordonné par ACRA - en sont quelques exemples. De plus, les relations entre les autochtones et les allogènes, qui étaient plutôt bonnes, se sont détériorées progressivement avec le temps, du fait de l'ingérence et de la manipulation des habitants par les acteurs politiques.

⇒ **Acteurs et victimes des conflits**

Les jeunes filles et garçons, ainsi que les femmes adultes sont identifiés comme les principaux acteurs des conflits. Il convient de relever qu'il y a sans doute un lien entre cette référence constante aux femmes comme cause des conflits et des particularités culturelles, notamment une interprétation erronée du rôle discret de conseil que certaines femmes jouent auprès de leurs maris en contexte de conflits. Selon les participants à l'étude, il est difficile de distinguer les acteurs et les victimes des conflits, étant donné que lorsqu'un conflit survient, personne n'est épargné. De ce fait, ils affirment que toute la population est potentiellement actrice et victime des conflits sociaux. Toujours est-il que dans le cas de N'Djaména, les hommes politiques, les autorités administratives et traditionnelles et le gouvernement sont considérés comme des acteurs des conflits sociaux. En effet, ces derniers suscitent indirectement des conflits sociaux à travers certaines de leurs décisions qui mécontentent quelques groupes ou quelques communautés. Parfois, ils agissent ou décident en privilégiant certains groupes ou certains individus au détriment des autres. Par ailleurs, les jeunes, les filles et les femmes sont les principales victimes des conflits parce qu'elles représentent en partie la population la plus vulnérable.

⇒ **Conséquences des conflits**

Les conflits enregistrés à N'Djaména sont à l'origine de diverses conséquences négatives, notamment les blessures, les arrestations, les morts d'hommes et une crise de confiance entre des groupes et des individus. Toutefois, il arrive que certains conflits contribuent à un changement social positif. C'est le cas d'un conflit ayant opposé les élèves du Lycée Technique Commercial à ceux du Lycée Félix Eboué en 2015. Deux groupes d'élèves des deux établissements se sont battus parce qu'un membre de chaque groupe voulait faire la cour à une même fille. Les directions des deux lycées les ont convoqués et confrontés. Les

élèves se sont demandé pardon réciproquement. Ils ont ensuite décidé de créer une association dénommée « Koulina Sawa » - tous ensemble en Arabe Tchadien - au sein de laquelle les élèves des deux lycées s'engagent à sensibiliser les élèves pour une culture de la paix.

⇒ ***Dynamiques de genre et jeunesse***

Le niveau d'implication des jeunes dans les instances de prise de décision est très faible. Certains participants aux focus groups, surtout des jeunes hommes ont estimé qu'il y a une tendance à l'amélioration de l'implication des femmes dans la prise de décisions. Cet avis est toutefois réfuté par les participantes et surtout par la coordinatrice de l'Association des jeunes filles contre les violences et la prostitution. Dans ce contexte, il conviendrait donc de souligner que la réalité perçue par les hommes ne coïncide pas avec les dynamiques réelles. Le constat sur le terrain montre que l'implication des femmes dans la prise de décisions reste faible.

Les jeunes peuvent jouer un rôle dans la résolution de conflits à travers les actions menées par leurs associations, mais ils ne sont pas écoutés. Au contraire, ils sont souvent manipulés par les acteurs politiques et leurs parents. Néanmoins, ils prennent de plus en plus conscience de leur force en s'impliquant eux-mêmes en politique. Du point de vu des dynamiques de genre, un responsable d'une association de jeunes a fait la déclaration suivante au cours d'une discussion en focus group :

« A l'inverse des hommes, les femmes sont le plus souvent des incitatrices aux conflits, de même qu'elles jouent un rôle de catalyseur. De par leurs comportements, elles provoquent des conflits. Dans le milieu scolaire, contrairement aux garçons, les filles dramatisent les événements et les propos, elles sont enclines aux bagarres et elles ont une grande capacité à mobiliser leurs condisciples à prendre part aux conflits. » (Intervention lors d'une discussion en focus group, le 13 mai 2022).

Cette perception est souvent partagée par les hommes et contestée par les femmes. Toutefois, dans les faits et à cause des effets des coutumes locales, les femmes ne sont pas très présentes dans l'espace public. C'est pourquoi, elles ne participent pas directement aux conflits contrairement aux hommes. Il arrive, néanmoins, que certaines femmes plus âgées interviennent en privé auprès des acteurs des conflits pour encourager à les résoudre.

Modes et mécanismes de résolution des conflits

Voici le tableau des acteurs avec qui les associations partenaires du Projet « *Jeunesse en action pour l'avenir du Tchad* » ont eu des contacts dans le cadre de leurs activités :

Institution	Année de création	Types de conflits gérés
LTDH (Ligue Tchadienne des droits de l'homme) (*)	1991	Conflits intercommunautaires Conflits éleveurs et agriculteurs Conflits fonciers et accaparement de terre
Délégué du quartier Toukra Arabe	2007	Conflits familiaux, conflits fonciers (litiges fonciers), conflits de voisinage,
CFTMPD (Coalition des femmes tchadiennes médiatrices pour la paix durable)	2021	Conflits politiques
AFJT (association des femmes juristes du Tchad)	1991	Conflits familiaux, (héritages, abandon de famille, viols, mariage précoce, VBG..)
Le sultanat urbain et rural de N'Djamena	1934	Les conflits récurrents sont les conflits familiaux en milieu urbain, les conflits fonciers en milieu rural
ACTT (association des chefs traditionnels du Tchad)	1994	Conflit intercommunautaires, conflits agriculteurs- éleveurs ; conflits fonciers; conflits politiques
CAMOJET (collectif des associations et mouvements des jeunes du Tchad)	2004	Conflits intercommunautaires ; conflits fonciers ; conflits entre les jeunes et les gouvernants

Il s'agit d'une liste non exhaustive des acteurs indiqués par nos partenaires comme actifs sur le terrain dans la médiation et la prévention des conflits. Il est ressorti des focus groups que les modes de résolution des conflits identifiés à N'Djaména sont : la conciliation directe

des protagonistes, la médiation par les autorités et en particulier les autorités traditionnelles, la gestion des différends par le canal du système judiciaire et des forces de sécurité intérieure (police, gendarmerie, etc.). Les acteurs impliqués dans la résolution des conflits sociaux à N'Djaména sont les autorités administratives et traditionnelles, qui cherchent généralement à négocier avec les parties en conflit. Il y a aussi les forces de sécurité intérieure (FSI), qui ont la responsabilité de maintenir l'ordre et arrêter les acteurs des violences ; les comités de sages, de même que les institutions et responsables religieux, qui n'ont pas une responsabilité directe comme les autorités administratives ou traditionnelles, mais qui sont souvent sollicités à cause de leur autorité morale pour rétablir un climat pacifique.

La religion participe aussi à la résolution des conflits en véhiculant des messages sur le pardon, le vivre ensemble et l'amour du prochain, même si parfois elle peut être utilisée pour cibler des communautés spécifiques, surtout dans les zones caractérisées par une diversité de foies religieuses.

« Je pense que parfois, c'est la politique qui manipule les religieux. Si les pasteurs et les grands imams prennent réellement leur responsabilité, la religion peut jouer un rôle dans la résolution des conflits. Nous sommes tous des croyants dans la vie, donc nous savons que toutes ces religions prônent la paix. » (Entretien avec une responsable d'une association de jeunes à N'Djaména, le 13 mai 2022).

Lors des focus groups, les participants ont rapporté que quelques organisations de la société civile (OSC) sont parfois associées à la résolution des conflits sociaux à N'Djaména. C'est le cas des organisations féminines comme la Cellule de liaison et d'information des associations féminines (CELIAF), ainsi que des organisations de jeunesse comme le Collectif des associations et mouvements des jeunes du Tchad (CAMOJET) et le Réseau des filles et femmes médiatrices (RFFM). Les associations partenaires du Projet sont engagées dans des initiatives à une échelle plus petite, mais non négligeable. Souvent des légers soucis de coexistence peuvent évoluer et se transformer en tensions plus graves. C'est le cas de ce témoignage recueilli sur le terrain :

« Dans le quartier, l'ONG a installé des bacs à ordures devant les concessions. Chaque ménage qui y dépose ses ordures doit contribuer à hauteur de 1500 FCFA par semaine. Les sommes ainsi collectées permettent de payer les services des agents de la Mairie chargés de l'enlèvement des ordures. Il y a un ménage qui bénéficie de ces services, mais qui refuse de contribuer. Interdiction lui est faite par le ménage voisin d'y apporter ses ordures. Ce qu'il ne veut pas entendre. C'est ainsi que le conflit est né, à travers les querelles entre les femmes des deux ménages, et par extension les deux familles. Notre ONG a été

impliquée dans la gestion du conflit par notre point focal dans ce quartier. Quand il nous a informés de la situation, nous étions descendus sur le terrain, accompagné par deux imams. Une fois sur le terrain, nous nous sommes rapprochés du chef de carré pour nous introduire dans les différents ménages en vue de les écouter séparément. Après cela, le jour suivant, nous avons réuni les deux ménages pour les réécouter, avant que les imams et les membres de l'ONG leur prodigent de conseils sur le fonctionnement du dispositif de collecte des ordures, leurs enlèvements, sur la cohabitation pacifique et le vivre ensemble. Les imams ont fait référence à quelques versets coraniques pour encourager ces ménages à se pardonner. Nous avons rencontré de difficulté pendant la médiation. Au début, sous l'effet de la colère personne ne veut nous recevoir. Quand ils nous ont reçu, chacun veut que nous soyons de son côté. Ce n'était pas facile. Nous leur avons fait comprendre que nous sommes une ONG. Nous sommes venus pour les aider à résoudre le problème qui les oppose, et les aider à vivre en paix. Ainsi les deux ménages ont fini par nous comprendre. Ils se sont pardonnés et se sont réconciliés. » (Représentant d'une association des jeunes, N'Djamena, 21 septembre 2021).

4.2 Dynamique des conflits sociaux dans le Ouaddaï

⇒ *Typologie et ancienneté des conflits*

Au niveau des données quantitatives, ACLED mentionne 11 événements violents, pour la plupart, des protestations, pour l'année 2021. Dans notre cartographie, nous remarquons une prédominance des conflits agriculteurs-éleveurs et des conflits fonciers, qui représentent les 84% des conflits dans lesquels les associations cartographiées ont travaillé, donc avec une différence par rapport à la situation de N'Djamena. Une autre différence par rapport à N'Djamena, est la tendance à la baisse des conflits dans les trois dernières années. Selon nos partenaires sur le terrain, la raison proviendrait, d'une part, du fait qu'une partie des acteurs qui étaient impliqués dans des tensions récurrentes ont quitté la zone pour le Soudan, et d'autre part, des parties en conflits ont signé des accords de paix qu'ils ont respectés. Il faut toutefois remarquer l'importante crise politique de janvier 2022 à l'occasion de l'intronisation d'un chef de communauté à Abeché. Cette crise a occasionné la mort d'au moins 13 personnes et des dizaines de blessés. Elle a provoqué des tensions aussi dans la capitale N'Djamena, ce qui montre les risques de violence liés à la gestion des autorités coutumières.

Les focus groupes ont confirmé les données sur l'origine des conflits. Selon les participants, les conflits communautaires qui sont majoritairement les conflits agriculteurs-éleveurs constituent le principal type de conflits sociaux dans le Ouaddaï. Il est suivi des conflits en

milieu scolaire, des conflits fonciers, des conflits familiaux et des conflits liés à la présence et à l'action des ONG. Dans cette province, les conflits sociaux ont toujours existé, mais c'est leur ampleur de plus en plus grande et leur fréquence de plus en plus élevée, qui constituent des caractéristiques récentes. Les conflits fonciers sont anciens, tandis que les conflits communautaires et intercommunautaires sont des phénomènes récents.

⇒ **Causes des conflits**

Comme cela a été relevé par le Délégué Provincial de la Jeunesse du Ouaddaï interviewé à Abéché, les causes des conflits sont essentiellement le non-respect des couloirs de transhumance, l'accès aux points d'eau et la mauvaise gestion des espaces agricoles :

« Les différents types de conflits qu'on peut citer dans notre province, le Ouaddaï, ont des causes qui sont souvent orientées vers les affaires foncières ou bien les couloirs de transhumance et le plus souvent, les conflits intercommunautaires sont nés dans la brousse et généralement c'est dans les villages et autour des puits. » (Entretien avec le Délégué provincial de la Jeunesse à Abéché, le 18 mai 2022).

Les conflits sont également dus à la corruption, à l'injustice, la mauvaise gouvernance, la création unilatérale des cantons, la mauvaise gestion des chefferies traditionnelles et le manque de respect pour les valeurs, les pratiques et les règles locales par les habitants en provenance d'autres localités. De façon indirecte, les manipulations de certaines couches de la population par les acteurs politiques, la diffusion des contenus haineux sur les réseaux sociaux, le mépris de l'autre, les clivages ethniques, les rancunes, l'analphabétisme, la mauvaise éducation de base et la faible scolarisation de la population, constituent des causes de conflits sociaux dans la province du Ouaddaï.

Il arrive que des conflits qui surviennent au niveau local dans le Ouaddaï aient un lien avec d'autres conflits issus d'autres zones. Ainsi, des conflits survenus au Soudan ont suscité la survenance d'autres conflits dans les localités du Ouaddaï frontalières avec ce pays voisin du Tchad.

Les droits humains ne sont pas respectés dans le Ouaddaï, en particulier les droits des filles et des femmes. A titre d'exemple, les filles sont peu scolarisées en comparaison aux garçons et les femmes sont moins alphabétisées que les hommes. Les rapports entre les autochtones et les allogènes sont bons. Seuls certains allogènes qui ne s'adaptent pas aux réalités locales sont quelques fois interpellés par leurs voisins. C'est le cas par exemple des

femmes qui portent des habits qui ne couvrent pas entièrement leur corps. L'une des illustrations est la localisation de l'Eglise catholique dans un quartier situé dans la partie Nord d'Abéché, or ce secteur de la ville est habité en majorité par des habitants de confession musulmane.

⇒ **Manifestations et cartographie des conflits**

Dans la province du Ouaddaï, les conflits sociaux sont emprunts de violence. Ils se manifestent sous formes de malentendus, bagarres, divisions et incitation à la haine. Ces conflits débouchent sur des blessures, parfois graves et des morts d'hommes. En général, les conflits communautaires sous la forme de violences entre agriculteurs et éleveurs surviennent au moment des récoltes. La durée d'un conflit dépend de la vitesse d'intervention des forces de sécurité. Dans la province du Ouaddaï, les conflits sociaux sont plus récurrents en milieu rural qu'en milieu urbain, notamment au Nord de la province.

⇒ **Acteurs et victimes des conflits**

Au Ouaddaï, les jeunes sont les principaux acteurs des conflits. Dans la province les jeunes, les éleveurs, les agriculteurs, les hommes politiques, les autorités locales, certains chefs de canton, les femmes et les « intouchables » sont identifiés comme les principaux acteurs des conflits. Les membres du clan au pouvoir, certains hauts gradés de l'armée et des hauts cadres du pays ainsi que leurs proches sont désignés comme des « intouchables » par les personnes interrogées dans le cadre de cette étude.

En plus d'être cités comme les acteurs des conflits sociaux, les jeunes, les femmes et surtout les jeunes filles sont les principales victimes de conflits dans le Ouaddaï compte tenu de leur vulnérabilité. Selon les participants à l'étude, les autres victimes de ces conflits dans la province sont les paysans et les personnes handicapées.

« En cas de conflit, les personnes handicapées sont des victimes parce qu'elles ne peuvent pas se déplacer aussitôt. Et quand c'est comme ça on va, soit te tuer soit te brûler seulement, parcequ'il n'y a pas un moyen de déplacement. » (Entretien avec une responsable d'association de personnes handicapées à Abéché, le 18 mai 2022).

⇒ **Conséquences des conflits**

Dans le Ouaddaï, certains participants à l'étude soutiennent que les conflits sociaux n'ont pas créé un changement positif dans la province. Quelques-uns précisent, néanmoins que

les conflits ont créé des changements positifs. Ces conflits ont permis, par exemple, d'entreprendre des actions de sensibilisation sur le vivre ensemble et de poser plusieurs actions concrètes dans le cadre de la lutte contre les violences en milieu scolaire.

⇒ ***Dynamiques de genre***

Il ressort des résultats du travail de terrain qu'au cours de ces dernières années, les jeunes, aussi bien les filles que les garçons, sont impliqués par les anciens et les autorités administratives et traditionnelles dans les instances de prise de décision. Ils sont sollicités et prennent activement part dans les médiations en cas de conflits dans les quartiers et les établissements scolaires. Cette implication est souvent faite par le canal des organisations de jeunesse. Par ce même canal, les jeunes garçons et filles sont aussi associés à la prise des décisions, notamment à l'échelle locale. Contrairement aux jeunes, les femmes adultes sont très faiblement consultées et impliquées dans les instances de prise de décisions, bien qu'elles soient réputées très efficaces en matière de négociation. Seules les femmes âgées sont impliquées dans les prises de décision et les dynamiques de résolution des conflits. Dans un contexte de conflit, les femmes sont souvent les plus faibles, mais les plus réactives. Certaines femmes prodiguent des conseils aux jeunes, les exhortant à la retenue, tandis que d'autres poussent les hommes à se battre estimant que cette façon est la plus adaptée afin de conserver la dignité et l'honneur de la famille.

⇒ ***Modes et mécanismes de résolution des conflits***

Voici le tableau des acteurs avec qui les associations partenaires du Projet « *Jeunesse en action pour l'avenir du Tchad* » ont eu des contacts dans le cadre de leurs activités :

Institution	Année de création	Types de conflits gérés
Conseil supérieur des affaires islamiques (CSAI) d'Abéché	1990	Conflits familiaux, conflits intercommunautaires, conflits fonciers
Porte-parole des organisations de la société civile du Ouaddaï (POSOC)	2018	Conflits agriculteurs et éleveurs, conflits fonciers, conflits liés à la chefferie traditionnelle, conflits familiaux.

Cadre de dialogue intercommunautaire (mis en place par le CSAPR)	2012	Conflits familiaux, conflits intercommunautaires, conflits fonciers
--	------	---

Les modes de résolution de conflits dans la province du Ouaddaï sont la médiation, l'intervention des forces de sécurité intérieure et la gestion par le système judiciaire. Les acteurs sont les autorités et chefferies traditionnelles, le comité des sages, les forces de sécurité intérieure, les acteurs du système judiciaire, les chefs religieux, les organisations de la jeunesse et les associations de la société civile qui sont structurées, entre autres, au sein de la Plateforme des organisations de la société civile du Ouaddaï (POSOC-OD). La religion est une institution clé dans la résolution des conflits car elle prône la paix et mène des actions de sensibilisation dans ce sens. Elle joue parfois un rôle pédagogique ou de médiation en cas de conflits et donne un cadre juridique pour régler des problèmes, comme dans l'exemple suivante de l'un des associations partenaires.

« Le chef de famille est décédé. Comme il a plusieurs enfants issus de mères différentes, et compte tenu des conflits qui naissent pour le partage des biens, les héritiers ont sollicité l'intervention de l'association comme médiateur en vue d'une répartition juste pour tous. Suite à la demande des héritiers, nous avons pris le temps de les écouter. Nous avons noté que la majorité des héritiers a opté pour le partage des biens de leur père défunt. Nous leur avons fait remarquer qu'aucun enfant ne peut être écarté du partage. Ils ont donné leur accord sur ce principe. Ainsi, nous avons fait recours aux autorités coutumières et religieuses qui sont venues procéder publiquement au partage de l'héritage après l'inventaire. Tous les héritiers sont satisfaits. Ils ont marqué leur reconnaissance à notre association qui a été félicitée par ailleurs par les autorités coutumières et religieuses.» (Représentant d'une association des jeunes, Abéché, 23 septembre 2023).

4.3 Dynamique des conflits sociaux dans le Borkou

⇒ *Typologie et ancienneté des conflits*

Pendant le 2021, ACLED a mentionné seulement cinq épisodes isolés des violences – des protestations et des émeutes - dans le Bourkou, tandis que la plupart des conflits gérés dans le passé par les associations cartographiées sont des conflits scolaires ou familiaux. Il faut toutefois remarquer que la plupart des associations cartographiées au Borkou n'ont pas été impliquée dans la résolution des conflits avant le projet, une donnée assez différente de ce

des autres provinces. Les informations ressorties dans la cartographie sont cohérentes avec ce qui a été discuté dans le focus groupe et montrent un contexte où les conflits familiaux, les conflits fonciers et les conflits communautaires sont les plus fréquents. Certains types de conflits, en l'occurrence les conflits entre voisins et les conflits en milieu scolaire sont récents, tandis que les conflits fonciers et les conflits familiaux liés notamment à la cueillette de dattes ont toujours existé.

⇒ **Manifestations et cartographie des conflits**

Les conflits sociaux se manifestent par des bagarres, des agressions, braquages, tueries et des meurtres. D'autres manifestations des conflits au niveau de la province sont les malentendus et la détention illégale des biens d'autrui. Les conflits surviennent le plus souvent au moment de la cueillette de datte. Les conflits sociaux sont enregistrés dans presque tout le Borkou, notamment dans les plantations de palmiers appelés communément les « jardins ». Ils sont également localisés dans les couloirs de transhumance. Les autres sites de la province où les conflits sont récurrents sont les secteurs périphériques de la ville de Faya, ainsi que les axes Miski – Faya, Faya – Kouba Oulanga et Kalaït – Frontière libyenne. Selon les observations sur le terrain, les conflits durent un à deux ans. Toutefois, la durée des conflits dépend de leur type et du mode de résolution employé.

⇒ **Causes des conflits**

Les causes des conflits sociaux dans le Borkou sont l'accès aux ressources naturelles (eau, terres, ouadis) pour la pratique des activités agricoles la destruction des productions agricoles par le bétail, l'occupation anarchique des terrains en milieu urbain, la cueillette de datte, la mauvaise gestion de l'héritage, une mauvaise interprétation de l'histoire des groupes sociaux, l'exploitation de l'or et l'alcoolisme.

« Il y a des cantons qui ne respectent personnes. Quand il y a un problème, ils ne connaissent ni la loi, ni l'Etat, ni les droits de l'homme. Il y a des gens comme ça qui existent dans cette province. » (Entretien avec une responsable d'organisation féminine à Faya, le 23 mai 2022).

Ainsi, l'influence de certains individus ou certains groupes sociaux, les mécontentes, la jalousie, l'injustice, la mauvaise gouvernance, la corruption, le communautarisme, la pauvreté, l'ignorance, le manque d'éducation et la crise libyenne constituent également des causes des conflits sociaux dans la province du Borkou. A cela, il faut ajouter une autre cause de conflit découlant de l'instabilité des pays frontaliers, notamment la Libye. Selon les

participants à l'étude, le respect des droits humains est mitigé dans le Borkou. Aucun n'estime que les droits humains n'existent que « sur papier » mais dans le milieu urbain ces droits sont relativement respectés. En fait, le respect des droits humains est à nuancer : les droits des femmes et des jeunes, y compris les filles et les garçons, ne sont presque pas respectés.

La traite des êtres humains continue d'être pratiquée dans la province. Sur les sites d'exploitation aurifère, les autochtones sont privilégiés au détriment des allogènes. Ce respect plutôt mitigé des droits humains dans le Borkou s'explique pour certains acteurs locaux, par l'absence des associations de défense des droits humains dynamiques dans la province.

Un leader d'une organisation de la société civile interrogé à Faya explique qu'« *un climat d'entente règne entre les autochtones et les allogènes ; la preuve est l'effectif élevé des allogènes dans la province* ». Interrogés individuellement et de façon informelle, quelques habitants de la ville de Faya, originaires des provinces du Sud du pays admettent que le nombre des personnes originaires des autres provinces est en hausse dans le Borkou. En revanche, ils estiment que dans l'ensemble, les relations avec les autochtones ne sont pas bonnes.

⇒ **Acteurs et victimes des conflits**

Bien que toutes les catégories sociales soient impliquées dans les conflits sociaux, les principaux auteurs de ces conflits identifiés dans le Borkou sont les jeunes, les agriculteurs, les chefs de canton, les chefs coutumiers. Les jeunes sont aussi identifiés comme les principales victimes des conflits. En effet, lorsque les conflits surviennent, les jeunes sont mobilisés pour exprimer la contestation ou pour s'engager dans les affrontements. Au vu de leur vulnérabilité, ils encaissent le plus les conséquences de ces conflits. C'est pourquoi, ils sont autant des auteurs que des victimes des conflits. Toutefois, les jeunes sont davantage des acteurs que des victimes des conflits sociaux au Borkou.

⇒ **Conséquences des conflits**

La principale conséquence des conflits sociaux dans la province du Borkou est l'amplification de l'insécurité dans la zone. Cette insécurité généralisée engendre une recrudescence du phénomène des « *coupeurs de route* » de même que les vols de véhicules. Les « *coupeurs de route* » sont des gangs réunissant jusqu'à plusieurs dizaines

de brigands solidement armés et qui se livrent à des opérations criminelles comme les arrestations des voyageurs ou des raids sur des villages dans le but de déposséder les victimes de leur argent ou leurs biens, se livrant parfois au passage à des meurtres (Abé, 2003).⁴⁵

De l'avis général au Borkou, un conflit ne crée jamais un changement positif, il suscite plutôt un sentiment de haine. Un participant aux discussions en focus group à Faya a néanmoins expliqué que dans cette province, certains conflits ont créé des changements positifs et il a cité un exemple, à savoir la redynamisation d'une équipe investie dans des initiatives en faveur de la paix, ainsi que le renforcement des capacités de quelques acteurs pour les rendre plus efficaces en matière d'interventions destinées à contribuer au vivre ensemble.

⇒ ***Dynamiques de genre***

Au Borkou, les jeunes, filles et garçons, sont impliqués dans la prise des décisions à travers les activités de leurs différentes associations et en particulier le Cadre de Consultation des Jeunes du Borkou (CCJB). Ils agissent sans l'aval de l'Etat et bien souvent, ils ne sont pas véritablement considérés au niveau de la province. Les femmes, quant à elles, ne sont pas impliquées dans les instances de prise de décisions. Cela s'explique par le fait que la religion ne le leur autorise pas. Lors des conflits, ce sont les hommes qui agissent. Aucun n'estime qu'ils soient patients et réfléchissent avant d'agir. Pour la majorité des interlocuteurs, au Borkou, les hommes sont réactifs et violents. Les femmes, quant à elles, sont moins réactives et passent par l'intermédiaire de leurs maris pour intervenir. Ceci s'explique par l'influence des coutumes locales et de la religion.

⇒ ***Modes et mécanismes de résolution des conflits***

Les modes de prévention et résolution des conflits sociaux sont la médiation, l'application des règles coutumières, l'intervention des institutions de l'Etat (forces de sécurité intérieure, système judiciaire) et la sensibilisation sur le vivre ensemble et la paix, entre autres, par le biais du théâtre. Les acteurs de la résolution des conflits sont le Comité islamique, qui fait parfois office de comité de crise, les institutions de l'Etat à savoir la gendarmerie, la police et la justice, les autorités administratives et traditionnelles, les organisations de la société civile. Au nombre de ces dernières, il y a le Conseil Provincial des Jeunes du Borkou (CPJB) qui est une plateforme de gestion de conflit constituée de plusieurs associations, des chefs coutumiers et religieux. Enfin, la religion apparaît comme un moyen efficace de résolution

des conflits en raison de son importance et de sa considération par les habitants. Dans ce contexte, les associations des jeunes peuvent être intégrées dans les actions menées par d'autres acteurs et contribuer à la compréhension des différentes pointes de vue et à trouver une solution qui puisse calmer les différentes parties concernées.

4.4 Dynamique des conflits sociaux dans le Kanem

⇒ *Typologie et ancienneté des conflits*

Le Kanem est, selon les données ACLED, une province où les conflits armés sont la principale source des conflits, avec 11 événements violents sur 13 connectés à cela en 2021. Les associations dont les témoignages ont été collectés ont remarqué une augmentation des conflits qui impliquent l'utilisation des armes à feu, dont la propagation est dénoncée. Il s'agit du souci majeur parvenu au cours des dernières années. Les associations impliquées dans la cartographie du Projet ont travaillé surtout sur les conflits agriculteurs – éleveurs, le foncier et l'eau, qui ensemble représentent 68% des situations où les associations ont géré des conflits. Pendant les focus groups et les entretiens, les conflits les plus mentionnés ont été les conflits communautaires, les conflits familiaux, les conflits fonciers et les conflits en milieu scolaire. Ces différents types de conflits ont toujours existé dans la province, mais ils sont moins récurrents depuis une dizaine d'années. En commentant les raisons de cette diminution, certains participants à l'étude ont souligné que cela est dû à un impact positif des différentes sensibilisations menées par les organisations de la société civile et les leaders religieux en utilisant surtout les radios locales.

⇒ *Manifestations et cartographie des conflits*

Les conflits sociaux se manifestent par les mécontentements, les malentendus, la colère et les bagarres. Ces conflits ne durent en général quelques jours. Toutefois, on peut avoir des exceptions : un témoignage rapporte un conflit autour d'un point d'eau, par exemple, qui a duré environ 25 ans. Les conflits sont plus récurrents pendant la saison des pluies où les activités agricoles sont réalisées et les éleveurs transhumants partis plus au sud reviennent. Il arrive donc que les troupeaux des éleveurs dévastent les champs des agriculteurs, ou bien que les agriculteurs réalisent des champs en occupant des couloirs de transhumance. Ils sont enregistrés dans toute la province du Kanem et en particulier dans le département du Nord Kanem et dans les campagnes. Les conflits sont également localisés au niveau des couloirs de transhumance, de même que dans certains périmètres urbains et périurbains.

⇒ **Causes des conflits**

Les causes majeures des conflits sociaux au Kanem sont : le vol et surtout le vol de bétail, l'accès aux points d'eau, l'accès à l'espace notamment dans et autour des ouadis, la transhumance et surtout le non-respect des couloirs de transhumance, la création unilatérale des unités administratives, en particulier les chefferies cantonales et les villages. Les conflits naissent aussi à cause de l'héritage, des problèmes conjugaux et de la gestion des chefferies traditionnelles. En ce qui concerne la gestion des chefferies traditionnelles, il s'agit surtout de la création de nouveaux cantons et villages sans une concertation à la base qui provoque ensuite des contestations. Les autres causes des conflits sont : l'injustice, la corruption, le chômage des jeunes, l'analphabétisme, la discrimination sur la base de l'appartenance ethnique ou communautaire, ainsi que la diffusion des contenus haineux par les réseaux sociaux et les médias audiovisuels.

Au Kanem, les natifs de la province trouvent que les autochtones et allogènes vivent ensemble et en paix. Les allogènes ne se sont pas prononcés sur cette question lors des discussions sur le terrain. Pour expliquer que les allogènes sont mieux traités que les autochtones au cas où ils vivent dans le respect des valeurs et principes des autochtones, un leader de la ligue des prédicateurs du Kanem interrogé a rapporté un cas survenu à Mao:

« Il y a de cela quelques années, il y avait un conflit de voisinage entre un autochtone et un allogène, un certain Jean, le propriétaire du « Bar Jean ». L'autochtone ne voulait pas qu'un lieu de consommation d'alcool soit installé à côté de sa maison. Les gens ont conduit Jean chez le sultan pour les dommages et intérêts. Quand ils ont expliqué le problème au sultan, le sultan dit que Jean c'est un Kanembou, parce qu'il vit au Kanem, donc il n'y aura pas de dommages et intérêts. Cet exemple montre que les allogènes sont aussi protégés par les autorités traditionnelles. » (Entretien avec un responsable religieux à Mao, le 27 mai 2022).

Le respect des droits humains est, quant à lui, mitigé. Tandis que le secrétaire du sultan du Kanem, le leader de la ligue des prédicateurs du Kanem et le maire adjoint de Mao trouvent que le niveau de respect des droits humains au Kanem est acceptable, d'autres participants à l'étude et surtout les jeunes ont trouvé que ces droits sont violés, et particulièrement le droit à l'alimentation, à la santé et la libre circulation des biens et des personnes. Il y a ainsi une contradiction entre les informations reçues des autorités et les informations rapportées par les jeunes sur la question du respect des droits humains dans le Kanem. Cela sous-tend une insatisfaction des jeunes vis-à-vis du respect des droits humains dans la province

d'une part, et le fait que ceux sont surtout les droits auxquels les jeunes aspirent qui ne sont pas respectés dans le Kanem.

⇒ **Acteurs et victimes des conflits**

Les résultats de l'étude montrent que les acteurs des conflits dans la province du Kanem sont : les voleurs de bétail, les éleveurs, les propriétaires de troupeaux, les institutions judiciaires et administratives et les traditionnelles (Sultanat) et religieuses (conseil supérieur des affaires islamiques). Ces interlocuteurs ont rapporté que les conflits intercommunautaires surviennent souvent soit par ce que les membres d'une communauté accusent ceux d'une autre communauté d'avoir volé leur bétail. Ces conflits surviennent aussi parce que des éleveurs appartenant à une communauté laissent leurs troupeaux dévaster les champs des membres d'une autre communauté composée d'agriculteurs. Cet avis n'est pas partagé par les éleveurs eux-mêmes qui estiment que ceux sont plutôt les pratiques agricoles qui ne favorisent pas une bonne pratique de l'élevage. Il est donc utile d'avoir un cadre au sein duquel les agriculteurs et les éleveurs du Kanem peuvent interagir pour mieux organiser leurs activités respectives. Les jeunes sont également identifiés comme des acteurs des conflits en plus d'autres acteurs présentés comme des acteurs invisibles. Un jeune homme, participant aux discussions en focus group a déclaré, en effet, que :

« Dans la province du Kanem, les vrais acteurs des conflits sont ces personnes qui, depuis leur résidence, incitent les autres à la haine ».

Les jeunes sont aussi identifiés comme les principales victimes des conflits parce qu'*ils subissent plus durement les effets de ces conflits* », comme l'a relevé un leader religieux. Les observations sur le terrain et les entretiens informels complémentaires soulignent que les femmes et les enfants aussi sont des victimes des conflits sociaux dans la province du Kanem parce qu'ils n'ont pas les moyens de se défendre au moment où les conflits surviennent. Par ailleurs, les chefs de ménage peuvent être blessés ou tués pendant les conflits, ce qui aggrave la précarité des ménages.

⇒ **Conséquences des conflits**

Les conflits sociaux ont créé des changements positifs dans la province du Kanem, même si la durabilité de ces changements n'est pas forcément établie. Des puits ont été creusés,

des écoles et des centres de santé ont été construits par des ONG dans le sillage de la résolution des conflits sociaux étant survenus dans certaines localités du Kanem. Selon un leader de la ligue des prédicateurs du Kanem, la gestion transparente du conflit entre le propriétaire du « Bar Jean » et un natif de la province par le sultan, a contribué à consolider le vivre ensemble dans la ville de Mao.

⇒ ***Dynamiques de genre***

Dans le Kanem, les jeunes filles et garçons ainsi que les femmes surtout adultes sont impliquées dans la prise de décisions. Le niveau d'implication des jeunes dans les instances de prise de décisions est faible, mais ils sont toutefois impliqués à travers les associations de la jeunesse. Les organismes qui s'impliquent dans l'appui à une gestion durable des conflits dans le Kanem, à l'image de laGIZ, associent les associations des jeunes aux activités qu'ils réalisent. De cette manière quelques leaders des jeunes prennent part aux initiatives de gestion des conflits. Le niveau d'implication des femmes dans les instances de prise de décisions est plus fort, du fait de l'action remarquable de la CELIAF. A titre d'exemple, les 3 représentants de la province du Kanem au Conseil National de Transition (CNT) sont des femmes. Le rôle positif de la CELIAF est souligné par les informateurs clés interrogés dans le cadre de cette étude.

Quand un conflit survient, les attitudes des hommes et des femmes diffèrent. Les femmes ont une marge de manœuvre limitée par la religion et les coutumes. Selon le leader de la ligue des prédicateurs du Kanem, l'attitude des femmes face à un conflit est similaire à celle des enfants. Une comparaison qui peut choquer plusieurs observateurs, mais qui revient souvent dans les propos des hommes au niveau de la province.

« Au temps passé, les femmes sont victimes de leur ignorance. Elles encouragent les hommes à se bagarrer, mais ce n'est plus le cas maintenant avec la sensibilisation du comité islamique à la radio communautaire et à la mosquée pour rappeler aux femmes et aux hommes les valeurs religieuses. Le meurtre est condamné par le Coran, donc tous les bons comportements mentionnés dans le Coran sont enseignés par le comité islamique. Donc je peux dire qu'il y a vraiment un changement de mentalité et de comportement quand il y a un conflit. Cela ne veut pas dire que s'il y a un conflit ou un cas de meurtre par exemple, les femmes restent calmes, il y aura des réactions de part et d'autre, mais cela n'est pas comme entre-temps. S'il y a un cas de meurtre, les femmes et les enfants vont aller détruire les biens de celui qui a commis l'acte et si ce dernier ne fuit pas, son sort serait aussi grave. » (Entretien avec un responsable religieux à Mao, le 27 mai 2022).

⇒ **Modes et mécanismes de résolution des conflits**

Voici le tableau des acteurs avec qui les associations partenaires du Projet ont eu des contacts dans le cadre de leurs activités :

Institution	Année de création	Types de conflits gérés
Le sultanat du Kanem	Le sultanat du Kanem-Bornou existe depuis le 13 ^{ème} siècle. Les Français ont reconnu le sultanat du Kanem en 1893.	Conflits fonciers, conflits intercommunautaires, conflits de voisinage, vols, conflits d'héritage,
Conseil supérieur des affaires islamiques (CSAI)	Fondé en 1973, reconnu en tant qu'association en 1991	Conflits familiaux et abandon de foyer par l'homme, conflits fonciers, conflits de voisinage liés au passage de l'eau pendant la saison de pluie, conflits d'héritage, conflits communautaires, conflits éleveurs et agriculteurs, vols de chameaux, conflits de rivalité.
Comité interconfessionnel constitué du CSAI, de l'EEMET et de l'Eglise catholique	Début des années 1990	Les mêmes types de conflits : si les autres acteurs n'arrivent pas à trouver une solution conciliante, ils transfèrent le cas à ce comité.

Les modes de résolution des conflits sociaux au Kanem sont la médiation, l'intervention des forces de sécurité intérieure, l'action en justice, l'intervention du sultanat et la sensibilisation. Les acteurs de la résolution des conflits sont essentiellement le comité de gestion des conflits, le sultanat, les chefs traditionnels, les chefs de village, le comité islamique, les religieux, les sages, la police, la Justice, la gendarmerie, l'armée et certaines organisations de la société civile (OSC). Les résultats de l'étude montrent que les chefs religieux sont mieux écoutés et le sultanat apparaît comme l'institution la plus efficace. Dans cette province, le sultanat existe depuis plusieurs siècles et possède une structure bureaucratique complexe. Sous le sultan se trouvent des personnes spécifiques pour différents domaines et problèmes, comme les Cheikhs Bada, les Djarma et les Mallah, qui assistent le sultan et garantissent la présence de l'établissement sur le territoire. De plus, la religion joue un rôle important dans la résolution des conflits, étant donné que le comité islamique et les pasteurs sont toujours prompts à entreprendre ou à accompagner des initiatives de médiation entre les parties en conflit. Le CSAI est souvent interpellé et ses décisions sont généralement acceptées avec respect.

Les associations partenaires du Projet dans la province du Kanem sont actives surtout dans les négociations. Souvent, à la base des conflits, il y a la compétition pour l'accès aux ressources. Cependant, il faut remarquer que les divisions liées au statut social sont importantes dans une province qui était aussi un ancien sultanat et elles peuvent renforcer ou même provoquer des conflits. Le témoignage suivant relatif à une médiation par l'un des associations est édifiante :

« Les enfants ont l'habitude de jouer ensemble dans les quartiers à Mondo. Ceux qui se croient de la classe noble n'hésitent pas à traiter les parents des autres enfants d'esclaves, en cas de mésentente. C'est ce qui s'est passé ce jour-là. Un enfant a traité d'esclave la mère de son camarade. Cela n'a pas plu à ce dernier qui est allé informer sa mère. Celle-ci est allée aussitôt se plaindre auprès du chef de quartier. Elle est repartie se plaindre auprès de la mère de l'enfant qui l'a traité d'esclave, mais cette dernière a réagi négativement. Dans notre association, nous avons l'habitude de gérer ce genre de conflit entre les familles. Dès que nous avons appris ce qui s'est passé, nous étions allées échanger avec le chef de quartier. Nous nous sommes rendues dans les deux familles pour les écouter séparément. Nous sommes revenues faire le compte rendu au chef de quartier, qui a accepté de convoquer les deux familles pour prodiguer des conseils et interdire aux enfants de traiter les parents de leurs camarades d'esclaves. Après cette rencontre, nous avons fait des émissions à la radio pour sensibiliser les parents vivant à Mondo, à bien éduquer leurs enfants à respecter les autres enfants et leurs parents. A comprendre qu'ils sont tous égaux

en droit et devoir. L'émission a été traduite dans les différentes langues et diffusée deux fois par semaine. » (Représentant d'une association des jeunes, Mao, 30 aout 2023)

4.5 Dynamique des conflits sociaux dans le Lac

⇒ *Typologie et ancienneté des conflits*

Selon ACLED, le Lac est la province la plus touchée par des événements violents en 2021 : au total 137 personnes ont été tuées dans 32 événements violents. Ces personnes sont décédées dans des conflits armés, des explosions de bombes ou de mines. Les associations auprès desquelles les témoignages sont collectés ont parlé d'une augmentation des conflits et des événements violents en général, un narratif cohérent avec l'augmentation de l'instabilité dans l'ensemble de la zone du Lac. Etant donné que l'instabilité perdure dans cette zone, nous avons remarqué que le Lac est l'une province où les associations cartographiées par le Projet ont déjà mené beaucoup d'initiatives de médiation dans une grande variété de domaines. De ce fait, il est difficile d'identifier un secteur spécifique dominant. On observe aussi que par rapport au voisin Kanem les conflits scolaires et en général les tensions au niveau de voisinage sont mentionnées plus souvent. Au niveau des focus group, les conflits fonciers, les conflits communautaires, les conflits familiaux et les conflits liés à la présence et à l'action des agences humanitaires - ce dernier type de conflits n'est pas mentionné dans les autres contextes - sont les principaux types de conflits sociaux dans la province du Lac. Ces conflits ont toujours existé au niveau de la province du Lac à quelques exceptions près. En effet, les conflits entre éleveurs et agriculteurs sont récurrents au cours de ces dernières années.

⇒ *Manifestations et cartographie des conflits*

Les conflits sociaux se manifestent par la violence. Les principales manifestations enregistrées sont les mécontentements, les malentendus et les bagarres. Les conflits se manifestent parfois par des bagarres violentes soldées par des morts d'hommes. Ils se manifestent également par des affrontements durant les fêtes et les cérémonies comme les mariages. Au Lac, les conflits sont fréquents et ils ont une durée variable de quelques jours à plusieurs dizaines d'années. Ils sont enregistrés dans toute la province et en particulier dans les îles, le long de la frontière entre le Tchad et les pays voisins (Cameroun, Nigeria et Niger) et dans quelques agglomérations urbaines importantes, notamment Baga Sola, Liwa et Bol.

⇒ *Causes des conflits*

Les causes des conflits sociaux dans la province du Lac sont le non-respect des couloirs de transhumance surtout par les éleveurs, l'accès aux points d'eau, le vol de bétail, les frustrations, l'injustice, l'extrémisme et la mauvaise gestion des chefferies traditionnelles. Les autres causes sont la défaillance de l'Administration publique, la faiblesse de l'Etat, la mauvaise gouvernance et la corruption. Les conflits qui surviennent au niveau local ont un lien avec des conflits ayant survécu au niveau national et régional comme cela est illustré par la présidente de l'Association des Femmes Juristes du Tchad, antenne du Kanem :

« Dernièrement, une communauté de Boudouma a manifesté ici et les gens qui sont à la frontière dans le département de Foulï sont venus rejoindre leurs parents ; et donc s'il y a un conflit entre deux communautés, même ceux de l'étranger viennent, par exemple les cultivateurs, les pêcheurs du Nigeria, même ceux qui sont à la frontière viennent au secours de leurs parents. » (Entretien avec une responsable d'organisation féminine à Bol, le 30 mai 2022).

Dans cette province, les droits humains ne sont pas respectés. Ils sont même bafoués les forces de sécurité intérieure. Cela est illustré par les mauvaises conditions carcérales à la Maison d'Arrêt de Bol rapportées par un jeune homme participant à un focus group. Enfin, il ressort des résultats de l'étude que les relations entre les autochtones et les allogènes sont bonnes et qu'ils vivent ensemble et dans la paix.

⇒ **Acteurs et victimes des conflits**

Les jeunes sont identifiés comme les principaux acteurs des conflits dans le Lac. Ceci s'explique par le fait qu'ils sont souvent plus visibles lors des manifestations des conflits sociaux. Les acteurs des conflits cités par les interlocuteurs dans la province du Lac sont les autorités administratives et judiciaires, les FSI, le groupe Boko Haram, les femmes, le comité des sages, le conseil supérieur des affaires islamiques, et les ONG. Les ONG sont essentiellement concernées par les conflits liés à leur présence et à leur action. Par ailleurs, les jeunes sont aussi identifiés comme les principales victimes des conflits. Néanmoins, à l'image du cas de la province du Kanem, les femmes et les enfants sont aussi des victimes des conflits sociaux au Lac parce qu'ils subissent durement les effets de ces conflits.

⇒ **Conséquences des conflits**

Les conflits sociaux qui ont eu lieu dans le Lac ont eu pour conséquence d'établir de l'insécurité dans la province. Au cours des discussions en focus group, un jeune homme a

considéré que l'insécurité créée dans la province est à l'origine du développement du trafic des stupéfiants et de la méfiance des partenaires au développement vis-à-vis de cette zone. En revanche, les conflits sociaux ont aussi créé des changements positifs dans la province. D'après le témoignage d'un jeune homme au cours des discussions en focus group, un conflit ayant opposé des jeunes lors d'une cérémonie de mariage à Bol en 2016 a créé un changement positif dans la ville puisqu'il a rétabli un respect mutuel entre les différentes communautés. De même, la crise de Boko Haram a induit une affluence des organisations non gouvernementales qui investissent massivement dans les services de base au Lac. Selon le responsable du Cluster Sécurité Alimentaire, en août 2022, 87 projets sont exécutés dans la province du Lac et dans le seul domaine de la sécurité alimentaire et 47 organisations sont en intervention dans la province dont 17 organisations internationales, 16 ONG nationales et 4 organisations des Nations Unies.

⇒ ***Dynamiques de genre***

Les jeunes, filles et garçons, sont impliqués dans la résolution des conflits mais ils le sont dans une moindre mesure dans les instances de prise des décisions. A titre d'exemple, ils ont été impliqués dans le processus d'élaboration du Plan de Développement Local. L'implication des jeunes est réalisée grâce au travail des organisations de jeunesse comme le Cercle des Jeunes pour la Promotion Socioéconomique du Lac (CJPSL) et la Coordination des Associations pour le Développement du Lac (CADELAC). Ces organisations sont également celles qui sont impliquées dans la résolution des conflits sociaux au niveau de la province. Les femmes adultes, quant à elles, sont impliquées aussi bien dans la résolution des conflits que dans les instances de prise des décisions, mais elles ne réussissent pas à faire porter leurs voix. En ce qui concerne les attitudes des hommes et des femmes au cours des conflits, les avis sont partagés. Pour les uns, les hommes apaisent la tension. Pour les autres les hommes agissent par instinct, autrement dit, ils sont brutaux et enveniment la situation. Au contraire, les femmes sont plutôt des médiatrices et des conseillères dans un conflit. Beaucoup de participants à l'étude estiment que les femmes sont toujours réactives et elles sont des incitatrices qui supportent et encouragent les hommes dans leurs actions. De ce fait, elles aggravent la situation.

⇒ ***Modes et mécanismes de résolution des conflits***

Voici le tableau des acteurs avec qui les associations partenaires du Projet ont eu des contacts dans le cadre de leurs activités :

Institution	Année de création	Types de conflits gérés
CADELAC : Coordination des associations pour le développement du Lac	2007	Conflits intercommunautaires, conflits éleveurs et agriculteurs, conflits agriculteurs et agriculteurs, conflits éleveurs et éleveurs, conflits liés à l'emploi des jeunes, conflits liés au discours de haine sur les réseaux sociaux
Conseil supérieur des affaires islamiques (CSAI)	1990	Conflits fonciers, conflits liés à la création ou gestion de mosquées, conflits familiaux, conflits éleveurs et agriculteurs, conflits agriculteurs et agriculteurs, conflits familiaux.
Comité des sages	2014	Conflits intercommunautaires, conflits agriculteurs et agriculteurs, conflits éleveurs et éleveurs, conflits agriculteurs et éleveurs, conflits fonciers, conflits pêcheurs et pêcheurs.

Les modes de résolution des conflits dans le Lac sont la médiation, l'intervention des forces de sécurité et la sensibilisation. Ces modes de résolution des conflits sont considérés comme relativement efficaces. Les acteurs de la résolution des conflits sociaux sont les leaders religieux, les chefs traditionnels, le comité des sages, le comité islamique, la police, la gendarmerie ainsi que les organisations des jeunes comme la CADELAC et les troupes théâtrales. L'étude rappelle que la religion enseigne le respect et la tolérance, elle prône la paix, elle identifie et prévoit les sources des conflits. De ce fait, elle est importante dans la résolution des conflits. Malheureusement, son rôle est parfois mal interprété par certains responsables religieux et certaines structures religieuses. En conséquence, elle n'arrive pas à jouer pleinement le rôle qui lui est dévolu en cas de survenance des conflits.

La position de cette province et la pauvreté parmi dans la plupart des villages en font une cible des attaques du groupe Boko Haram. Les associations sont souvent engagées dans des activités de sensibilisation et de prévention comme cela est signifié dans le témoignage suivant :

« La population de notre province est très pauvre. Contre des espèces sonnantes et trébuchantes, la secte Boko Haram y recrute massivement les jeunes. Pour freiner cette pratique dangereuse, notre association a jugé important de faire la sensibilisation dans les villages et les cantons, avec pour objectif de convaincre les jeunes à ne pas se laisser acheter. Nous avons préparé cette sensibilisation à travers plusieurs réunions des membres de l'association pour définir les stratégies et les thèmes à aborder. Ainsi des comités ont été mis sur pied pour toucher les différentes zones. Les autorités locales ont été informées du projet. Ce sont eux qui ont informé les chefs de canton, les chefs de village et sollicité leur disponibilité pour assurer la mobilisation des jeunes de leurs localités respectives. Les membres de l'association ont fait le tour des villages pour réunir les jeunes et discuter avec eux sur les raisons qui poussent les autres à intégrer le camp de Boko Haram, ils ont fait comprendre aux jeunes les dangers qui les guettent. Ils doivent plutôt combattre cette secte. Au cours de la sensibilisation nous avons accordé la parole aux chefs de canton, aux chefs de village et aux personnes sages. Ils ont à leur tour encouragé les jeunes à faire attention à cette tromperie de Boko Haram. Nous avons profité enfin, pour véhiculer le message de cohésion sociale sur les îles, entre les communautés Kanembou et Boudouma. Pour mener cette campagne de sensibilisation, malgré l'accord des autorités locales, nous avons eu des difficultés. Elles ont porté sur les moyens de déplacement et sur le fait que certains jeunes ne voulaient pas nous écouter au début. L'implication des leaders religieux, des chefs de village et des chefs de canton nous a permis d'atteindre notre objectif. » (Représentant d'une association des jeunes, Bol, 2 septembre 2023)

4.6 Dynamique des conflits sociaux dans le Moyen-Chari

⇒ *Typologie et ancienneté des conflits*

Au niveau des données quantitatives, ACLED a indiqué qu'en 2021, six événements violents ont été réprimés par la police. En 2022, il y a eu le conflit communautaire de Sandana qui a fait des dizaines de victimes et a pris une dimension nationale. Selon les associations qui nous ont donné des témoignages, il s'agit d'un problème qui est en train de prendre de l'ampleur, surtout à cause des tensions entre agriculteurs et éleveurs. Notre cartographie confirme ces observations : parmi les 42 associations qui ont déjà négociés des conflits, la grande majorité des conflits concerne les conflits agriculteurs – éleveurs ou d'une manière générale, sont liés au problème des ressources au niveau agricole. La tendance est confirmée aussi par les focus groups, au cours desquels les principaux types de conflits sociaux identifiés dans la province du Moyen-Chari sont essentiellement les conflits communautaires, les conflits familiaux, les conflits fonciers et les conflits en milieu scolaire. En dehors des conflits communautaires sous la forme de violences entre éleveurs et

agriculteurs, les autres conflits ont toujours existé, à la seule différence qu'ils se sont accentués au cours des trois dernières années.

⇒ **Manifestations et cartographie des conflits**

Les manifestations des conflits sont variables. Elles vont des accusations aux bagarres parfois rangées avec usage d'armes blanches et d'armes à feu, en passant par les malentendus, les agressions et les attaques par surprise. Les pouvoirs mystiques et les fétiches sont également mobilisés pour se défendre ou attaquer lors des conflits. Les conflits surviennent le plus souvent au début de la saison pluvieuse et au moment des récoltes. Leur durée n'est pas figée. Comme cela est illustré par le chef de canton de Banda, certains conflits durent quelques heures, tandis que d'autres s'étendent sur plusieurs années : dans la province du Moyen-Chari, les zones où les conflits sont les plus récurrents sont les cantons Balimba, Koumogo, Banda et Danamadji. Les conflits sont souvent enregistrés dans les localités de Kemata, Sandana, Kada, Koudougou, Maikisa et dans le Lac Iro.

⇒ **Causes des conflits**

L'accès aux ressources, notamment à l'eau, au pâturage et à la terre, reste une cause majeure des conflits sociaux dans le Moyen-Chari. Selon les agriculteurs, les éleveurs occupent les terres de manière anarchique, sans l'aval des autorités administratives et traditionnelles. Un responsable éducatif interviewé à Danamadji affirme que des éleveurs occupent quelquefois les terres qui appartiennent aux agriculteurs avec la complicité de certaines autorités administratives et traditionnelles. Dans ce dernier cas, s'il y a la complicité des autorités, cela signifie que ces occupations des terres par les éleveurs ne sont pas entièrement « anarchiques ». De plus, non seulement les éleveurs mais aussi les autorités jouent un rôle clé dans la création des conflits.

En recoupant les entretiens informels, les interviews avec les informateurs clés et les discussions en focus groups réalisés dans le Moyen-Chari, il ressort qu'il y a une prolifération des fericks dans la province. Ceci pose un problème sérieux de gestion foncière à l'échelle locale et qui constitue une source de tensions entre les éleveurs et les agriculteurs. A cela s'ajoutent d'autres facteurs plus ou moins directs comme le vol des bœufs d'attelage, la sédentarisation des éleveurs, l'augmentation des effectifs des troupeaux, le non-respect des couloirs de transhumance, l'invasion des champs par les troupeaux et la pratique de l'élevage par des généraux et des ministres.

Les conflits surviennent aussi à cause de facteurs comme la colère, le découragement, le désespoir, le manque de justice, le chômage, le tribalisme, le repli identitaire, la mauvaise éducation de base et l'ignorance. D'autres causes de conflits sont la mauvaise gouvernance, la politisation de l'appareil judiciaire et de l'Administration publique, la manipulation des jeunes par les hommes politiques. De plus, le manque de confiance envers les autorités, le manque de collaboration entre les autorités elles-mêmes d'une part, et entre elles et la population d'autre part, ainsi que la mauvaise gestion des conflits antérieurs constituent aussi des causes indirectes des conflits sociaux dans la province du Moyen-Chari.

« La durée d'un conflit dépend de la façon de gérer ce conflit. Le cas du conflit de Kemata par exemple n'est pas jusqu'à présent résolu. L'affaire est entre les mains des autorités. Les éleveurs avaient occupé anarchiquement le champ des cultivateurs et c'est ce qui a failli devenir un problème très sérieux, mais nous avons géré cela. Les concernés ont déposé une plainte à la Justice mais qui est restée sans suite. En conséquence, le conflit n'est pas encore résolu et sa durée se prolonge encore jusqu'à ce jour » (Entretien avec le chef de canton Banda, le 8 juin 2022).

Certains conflits qui surviennent au niveau local ont un lien avec des conflits survenus ailleurs et vice-versa. Par exemple, le massacre de février 2022 à Sandana a provoqué des mouvements de colère à Sarh et dans plusieurs autres localités du Tchad, y compris à N'Djaména et à l'étranger. En effet, les habitants du village de Sandana qui sont essentiellement des agriculteurs ont été attaqués par des éleveurs qui habitent dans un ferick situé à proximité du village. Les éleveurs ont accusé les habitants de Sandana d'avoir assassiné un membre de leur communauté. Tel que publié par le journal en ligne chretiens.info, équipés d'armes de guerre, les éleveurs ont tué une dizaine d'habitants du village. De même, les affrontements d'avril 2022 à Danamadji ont pris de l'ampleur à cause du sentiment de colère qui s'est renforcé dans la province après le massacre de Sandana. Les affrontements à Danamadji ont débuté par une altercation au marché entre un éleveur et un autochtone. L'éleveur a poignardé à mort l'autochtone et s'est réfugié au poste de la brigade. Ce meurtre a dégénéré en affrontements intercommunautaires soldés par au moins 6 morts tel que publié par le journal en ligne Tchadinfos.com. Un responsable éducatif de Danamadji a estimé que les détails des affrontements intercommunautaires qui ont pris place dans sa localité montrent que dans le Moyen-Chari, les droits humains ne sont pas respectés :

« Si les droits humains étaient respectés, dans le cas du conflit à Danamadji, les autochtones n'allaient pas poursuivre avec les armes blanches l'homme en boubou qui courait à la brigade signaler plutôt un conflit qui vient d'éclater et le Commandant de brigade n'aurait pas tiré sur ces derniers s'il respectait les droits humains » (Entretien avec un responsable éducatif à Danamadji, le 8 juin 2022).

Les rapports entre autochtones et allogènes sont différenciés. Les autochtones ont pu rapporter lors de la collecte des données qu'ils ont toujours été accueillants, hospitaliers et pacifistes, mais qu'il y a deux types d'allogènes. Au cours des discussions en focus group, un jeune homme a esquissé une catégorisation de ces deux groupes d'allogènes :

« Il y a d'un côté, ceux qui sont arrivés dans la province pour pratiquer des activités commerciales et qui vivent en paix avec les autochtones, et d'un autre côté, il y a des allogènes qui se comportent comme des « impérialistes » et des « super créés » et avec lesquels les rapports sont souvent tendus et conflictuels » (Focus group à Sarh, le 6 juin 2022).

Cette catégorisation n'est pas partagée par les allogènes qui ont pu répéter, au cours des entretiens informels, qu'ils vivent en paix avec les autochtones.

Il en est ressorti qu'il est nécessaire de créer des cadres de dialogue entre les communautés pour renforcer la confiance mutuelle. Par ailleurs, la religion ne joue pas un rôle dans la survenance des conflits sociaux. Elle joue plutôt un rôle dans la résolution des conflits. Seulement, certains individus et certaines personnalités dont des responsables religieux se servent de la religion pour alimenter et entretenir des conflits dans le Moyen-Chari.

⇒ **Acteurs et victimes des conflits**

En analysant les divers avis exprimés par les participants à cette étude, les observations de terrain et les informations issues de l'exploitation documentaire, il ressort que les principaux acteurs des conflits sociaux dans la province du Moyen-Chari sont les éleveurs, les agriculteurs, les jeunes urbains et ruraux, les « intouchables » ainsi que les autorités administratives, traditionnelles et judiciaires locales. Un jeune participant aux discussions en focus group a précisé que :

« Ceux sont les jeunes et les femmes mal formés et mal éduqués qui sont des acteurs des conflits » (Focus group à Sarh, le 6 juin 2022).

Tout comme au Kanem et au Lac, les femmes et les enfants sont les principales victimes des conflits sociaux dans la province du Moyen-Chari au regard des effets de ces conflits sur ces catégories sociales.

⇒ ***Dynamiques de genre***

L'implication des jeunes filles et garçons ainsi que des femmes adultes dans les instances de prise de décisions et dans la résolution des conflits est faible. Ils ne sont impliqués que lorsqu'ils manifestent. On observe que les jeunes essaient de faire entendre leurs voix dans les décisions. Face aux conflits, beaucoup estiment qu'au Moyen-Chari, les femmes et hommes ont les mêmes attitudes. Un responsable religieux interrogé à Sarh a rapporté par exemple qu'au cours d'un conflit, il est plus facile de tirer sur les hommes que sur les femmes. Une femme qui a participé aux entretiens individuels a rapporté que dans le passé, les femmes étaient courageuses, pacifistes et non violentes en contexte de conflits, qu'elles intervenaient de manière pacifique et s'investissaient pour une résolution rapide des conflits. Cet avis a également été rapporté par un responsable religieux interrogé à Sarh. L'attitude des femmes a néanmoins changé avec la récurrence des conflits ces dernières années au niveau de la province. Les femmes sont de plus en plus réactives face aux conflits et elles se mettent au-devant de leurs maris, leurs frères et leurs enfants. De nos jours, elles préfèrent « *mourir avec leurs enfants* » comme l'a affirmé un responsable religieux interrogé à Sarh.

⇒ ***Modes et mécanismes de résolution des conflits***

Voici le tableau des acteurs avec lesquels les associations partenaires du Projet ont eu des contacts dans le cadre de leurs activités :

Institution	Année de création	Types de conflits gérés
Comité d'entente	1995	Conflits éleveurs et agriculteurs, conflits fonciers.
Comité du dialogue interreligieux	2012	Conflits éleveurs et agriculteurs, conflits intercommunautaires

Il y a essentiellement trois modes de résolution des conflits dans la province du Moyen-Chari, en l'occurrence, le dialogue, la voie juridique et la médiation. Les acteurs de la résolution des conflits sont les chefs traditionnels, les autorités administratives, les responsables religieux et les organisations de la société civile, notamment le comité de règlement des conflits mis en place par les leaders religieux, les comités d'entente agriculteurs – éleveurs cantonaux et villageois. Plusieurs associations des jeunes participent à la résolution de conflits dans la province du Moyen-Chari. C'est le cas du Conseil National des Jeunes du Tchad (CNJT), de l'Union des Jeunes Nationalistes (UJN), l'Organisation des Jeunes Bâtisseurs Tchadiens (OJBT), la Jeunesse Etudiante Chrétienne (JEC), l'Association pour la Promotion Socioéconomique de Koumogo (APSK) ou encore l'Association des Jeunes du Canton de Banda (AJCB) et quelques troupes théâtrales.

Selon les participants à la recherche, dans la province du Moyen-Chari, la religion joue un rôle important dans la résolution des conflits. Elle prône la tolérance et la paix. La religion sensibilise et s'implique activement dans la résolution des conflits. Les responsables religieux ont mis sur pied un comité de gestion des conflits éleveurs/agriculteurs composé des représentants de ces deux groupes socioprofessionnels.

« Quand les responsables religieux sont présents lors d'un conflit, la situation s'atténue. C'est l'exemple d'un chef de village qui a été interpellé par un sous-préfet à Danamadji. Le chef, ayant eu un pressentiment, s'est rendu chez le sous-préfet avec un prêtre, un pasteur et un imam. Le sous-préfet étant surpris, a abrégé les choses et les a libérés. Curieux, le prêtre a décidé de rester un moment avec le sous-préfet. C'est ainsi que celui-ci lui a fait savoir que le chef de village a fait preuve d'ingéniosité en les faisant venir, sinon il se retrouverait à Sarhà la Maison d'arrêt. » (Entretien avec un responsable éducatif à Danamadji, le 8 juin 2022).

Toutefois, quelques interlocuteurs trouvent que certaines personnes agissent mal au nom de la religion musulmane, ce qui fait que celle-ci semble ne pas être une religion de paix, notamment avec, par exemple, des fidèles qui se rendent armés à la mosquée. Ces déclarations n'ont pas été confirmées par des répondants musulmans. Comme la terre représente le principal élément de conflit, les témoignages ici se focalisent surtout sur les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs ou entre les agriculteurs eux-mêmes autour de la limitation des champs. Dans ces situations, les associations jouent un rôle mais elles le font toujours en partenariat avec d'autres acteurs.

« Ce conflit est né suite à la dévastation du champ d'un agriculteur par les animaux appartenant à un éleveur. Pris de colère, l'agriculteur a réagi et ce fut la bagarre entre lui et l'éleveur. Les membres de leurs communautés s'y sont mêlés, donnant ainsi un caractère communautaire au conflit. Alerté par les autorités locales, le bureau de l'ACAD s'est réuni pour réfléchir à ce qu'il faut faire. Ainsi, un comité composé de 15 personnes dont 5 femmes a été mis sur pied et s'est rendu immédiatement sur le terrain. Une fois descendu dans la localité, la délégation est allée rencontrer les autorités locales pour présenter les civilités, avoir leur version des faits et solliciter leur appui. Après cela, une campagne de sensibilisation a été lancée dans la localité durant 3 jours. Elle a vu la participation et l'implication de toutes les autorités de la localité et des membres des deux communautés. Les thèmes abordés sont entre autres, le vivre ensemble, la paix en milieu rural, les conflits, en s'appuyant sur des sketches et des danses. Accompagnés par les autorités locales, les membres de la délégation sont allés rencontrer, séparément, et ensuite ensemble, les deux communautés. Ils leur ont prodigué des conseils sur la cohabitation pacifique et le vivre ensemble. Des engagements ont été pris devant les autorités et les communautés par les éleveurs. Il s'agit de respecter les champs et bien encadrer les animaux en déplacement. Pour accomplir cette mission, la délégation a connu des difficultés pour se prendre en charge et pour rencontrer les chefs de fericks. Mais l'appui des partenaires et la présence des autorités locales ont permis de les contourner. La médiation a permis de faire revenir le calme dans le canton. Les deux communautés se sont pardonnées. Elles se sont réconciliées. Des engagements ont été pris devant les autorités. »
(Représentant d'une association des jeunes, Sarh, 11 septembre 2023)

Conclusion et recommandations

L'analyse des causes et des dynamiques des conflits sociaux à N'Djaména et dans les provinces du Ouaddaï, Borkou, Kanem, Lac et Moyen-Chari, a permis de déterminer la typologie et les incidences des conflits sociaux, à savoir les types de conflits, leur ancienneté, leurs manifestations et leur cartographie. L'étude a également servi à identifier d'une part les facteurs, les acteurs et les conséquences des conflits sociaux, et d'autre part d'examiner les dynamiques de ces conflits, leurs modes et mécanismes de résolution ainsi que les pistes d'actions envisageables.

Les conflits communautaires ou intercommunautaires, les conflits liés aux ressources naturelles, les conflits familiaux, les conflits en milieu scolaire ainsi que les conflits liés à la présence et à l'action des agences humanitaires sont les principaux types de conflits sociaux qui surviennent dans les zones couvertes par l'étude. Les manifestations des conflits sociaux vont des simples accusations et malentendus aux tueries en passant par la méfiance et la haine. L'accès différencié aux ressources comme l'eau, le pâturage et les terres, la circulation non contrôlée des armes à feu, la mauvaise gouvernance, les différences religieuses, les différentes interprétations des valeurs, pratiques et normes locales parmi les autochtones et les allogènes, la politisation de l'appareil administratif et du système judiciaire et l'inefficacité de l'Etat à garantir la justice, le chômage et la pauvreté sont, entre autres, les causes des conflits. Aujourd'hui, la médiation, la conciliation directe des protagonistes, l'application des règles coutumières, l'intervention des forces de sécurité intérieure, l'action en justice et la sensibilisation, constituent les principaux modes de résolution et de prévention des conflits, mais ils demeurent peu efficaces. Dans ce domaine, les associations de la société civile peuvent jouer un rôle important, en partenariat avec les autres acteurs locaux. Ils peuvent surtout représenter les groupes plus marginalisés dans les institutions en charge des conflits, comme les femmes ou les jeunes, qui sont souvent peu représentés.

De ce fait, il ressort également de l'étude que les jeunes, filles et garçons, sont souvent impliqués par le biais des organisations de jeunesse. C'est à travers ces organisations que ces derniers sont associés à la prise de décisions au niveau local. Bien que les femmes adultes soient reconnues pour leurs capacités en matière de négociation, elles sont faiblement consultées et impliquées dans les instances de prise de décisions au niveau local et régional. De plus, les organisations de la société civile sont identifiées comme cruciales pour la mise en œuvre des activités liées aux droits de l'homme et à la résolution et prévention

des conflits. Cela est dû à un impact positif des différentes sensibilisations menées par les OSC et les leaders religieux en utilisant surtout les radios locales. Par ailleurs, pour renforcer la confiance mutuelle, il est nécessaire de créer des cadres de dialogue entre les communautés. Au regard des résultats de l'étude, il est possible d'évaluer 4 thématiques clés indispensables pour renforcer le processus de prévention des conflits et du maintien de la paix dans les zones de l'étude en particulier et au Tchad en général. Ces thématiques clés sont les suivantes : i) la citoyenneté, ii) la cohésion pacifique et le vivre ensemble, iii) la participation des jeunes au débat public, iv) la tolérance et l'acceptation de l'altérité.

Sous sa première définition, à savoir le fait d'être reconnu officiellement comme citoyen du Tchad, la question de la citoyenneté ne se pose pas dans les zones de l'étude. C'est sous l'angle de la participation active aux affaires publiques, impliquant la liberté d'opinion, la liberté de réunion et la liberté individuelle que la citoyenneté est encore faible dans les zones de l'étude. Dans le contexte de cette étude, on remarque que souvent les citoyens n'ont pas la connaissance ou la confiance dans les procédures légales pour résoudre leurs conflits, ce qui souvent facilite les actes violents et la prévarication au lieu de la médiation pacifique. Le niveau de citoyenneté est relativement moyen en milieu urbain et rudimentaire dans le milieu rural, mais la préférence pour une réponse violente au lieu la médiation ou de résolutions légales est fréquente dans l'ensemble du pays.

La cohésion pacifique et le vivre ensemble demeurent des vœux dans les différentes provinces. Ils sont souhaités par tous et tous les acteurs affirment même œuvrer pour les rendre effectifs dans la vie de tous les jours. Il y a plusieurs initiatives portées par différentes composantes de la société tchadienne (gouvernement, acteurs politiques, société civile, artistes, partenaires au développement, etc.) dans les zones de l'étude qui visent à contribuer à la cohésion pacifique et à renforcer le vivre ensemble. Cependant, elles ont peu d'impacts sur le terrain où les communautés n'arrivent pas souvent à se brasser et partager la vie sociale et politique au niveau local. L'une des illustrations est la tendance à la hausse des conflits intercommunautaires dans le pays au cours des deux dernières années contrairement aux années précédentes. Créer un cadre où les communautés partagent les ressources et les expériences est capitale pour créer une vraie cohésion pacifique qui puisse prévenir les conflits.

La participation des jeunes, notamment de sexe masculin et féminin, au débat public est faible dans l'ensemble. Bien qu'il existe des associations des jeunes et même des

plateformes regroupant plusieurs organisations de jeunesse, ces structures ne permettent pas de porter la voix des jeunes de façon effective dans le débat public. Ces structures sont même souvent perçues par les autorités locales comme des forces d'opposition et, de ce fait, elles ne sont pas associées à la prise de décisions majeures au niveau des provinces. Quelquefois, ce sont certaines organisations de jeunesse ou certains leaders des jeunes proches des cercles du pouvoir qui sont impliqués dans les prises de décisions et les actions publiques. Comme les jeunes sont souvent moins influencés par les anciens clivages que les personnes âgées, il serait important de renforcer leur participation dans les débats et les prises de décisions au niveau local.

La tolérance et l'acceptation de l'autre sont à un faible niveau. Elles sont effectives à l'intérieur des couches de populations : par exemple entre les membres d'un même groupe ethnique, d'un même clan, d'une même religion, etc. Le clivage Nord/Sud, musulmans/chrétiens, éleveurs/agriculteurs demeure vivace dans les différentes zones de l'étude. Dans les provinces du Nord du pays, un clivage sexiste est même observable. Il s'agit d'un problème crucial pour la prévention des conflits pour lequel une véritable transformation culturelle s'avère nécessaire.

Les résultats de cette étude sur les causes et les dynamiques des conflits sociaux au Tchad suggèrent enfin les recommandations suivantes :

- **A tous les acteurs (étatiques, coutumiers et de la société civile) qui travaillent dans ce domaine** : s'engager pour accroître la représentation des femmes et autres catégories sociales vulnérables dans toutes les institutions traitant de la gestion des conflits (autorités locales et traditionnelles, organisations de la société civile, comités locaux de médiation), afin que leurs rôles et leurs besoins soient mieux pris en compte.
- **Au gouvernement tchadien** : apaiser le climat socio-politique national en renforçant la bonne gouvernance, la justice sociale et l'assainissement du système judiciaire. Approfondir l'analyse des conflits pour identifier les causes réelles visibles et invisibles et mettre en œuvre les solutions adaptées à court, moyen et long terme. Développer des solutions durables de disponibilité et d'accès aux ressources naturelles pour les éleveurs et les agriculteurs (construction des points d'accès à l'eau, promotion des cultures fourragères, aménagement des couloirs de pâturage partagés par les différentes communautés, etc.).

Renforcer l'enseignement du civisme et des droits humains dans les établissements scolaires. Renforcer les capacités des organisations de la société civile et des religieux en matière de gestion des conflits. Garantir la transparence et le professionnalisme au niveau de l'appareil judiciaire. Lutter contre la circulation des armes à feu. Créer des emplois pour réduire le chômage des jeunes.

- **Aux organisations de la société civile** : se réapproprier leur rôle de médiateurs sociaux. Développer des mécanismes plus innovants, contextualisés et inclusifs de prévention et de lutte contre les conflits sociaux. Renforcer la sensibilisation de proximité sur le vivre ensemble et les valeurs comme la paix et la tolérance y compris en employant les canaux médiatiques comme les radios communautaires. Créer des cadres de brassage pour les jeunes, ainsi que les agriculteurs et les éleveurs.
- **Aux chercheurs** : documenter les dynamiques en cours autour des conflits sociaux dans et autour des camps des réfugiés, les liens entre l'extrémisme religieux et les conflits sociaux et les liens entre la présence des ONG et les conflits sociaux.
- **A l'ONG ACRA** : soutenir les initiatives novatrices portées par les OSC, en particulier les organisations féminines, les organisations de jeunesse et les leaders religieux, en appui à la lutte contre les conflits sociaux. Renforcer les compétences de leurs membres.
- **Aux partenaires internationaux du Tchad** : soutenir la société civile, surtout les organisations féminines, les organisations de jeunesse et les leaders religieux, ainsi que les chercheurs et les médias à développer des mécanismes innovants, contextualisés et inclusifs de prévention des conflits et de renforcement de la cohésion sociale. Encourager et soutenir le gouvernement dans ses efforts de transformation des conflits en opportunité de paix et de développement.
- **Aux organisations humanitaires ou de développement actives sur le terrain** : Avant toute intervention - de développement ou humanitaire - s'assurer que les ressources sont disponibles ainsi que les rôles actifs dans l'intervention soient répartis de manière équitable et partagée au niveau de la population locale pour éviter de générer de nouvelles tensions ou de renforcer les conflits existants.

Références

- Christoph Keller, 2010. *Citoyenneté : assumer son appartenance, sa participation et sa responsabilité*, Commission fédérale pour les questions de migration, Berne
- Claude Abé, 2003. Pratique et productivité de la criminalité transfrontalière en Afrique centrale : l'exemple des Zargina, *Bulletin de l'APAD* n°25, 18p.
- CRASH, 2021. *Rapport de monitoring des conflits et des violences au Tchad 2021*. CRASH, N'Djaména
- Gali Ngoté Gatta (dir), 2005, *Tchad : conflits Nord-Sud, mythes ou réalité ?* Editions Almouna, N'Djaména
- Jana Krause, 2020. *Femmes, paix et sécurité : prévention et résolution des conflits communautaires, mémoire de recherche*, Folke Bernadotte Academy, PRIO et ONU Women, Stockholm
- Jean-Pierre Chauveau, Jacobo Grajales, Éric Léonard, 2020. Introduction : foncier et violences politiques en Afrique. Pour une approche continuiste et processuelle, *Revue internationale des études du développement*, Vol.3, n°243, pp.7-35, Éditions de la Sorbonne
- Kelguingale Illy, 2018. *Etude sur les conflits fonciers en milieu rural au Burkina Faso*, Konrad Adenauer Stiftung, Coopération Européenne et Internationale (EIZ), Bureau Régional pour le Dialogue Politique, Abidjan
- Lorraine Charlebois, 1995. *Les comportements de gestion envers les conflits familiaux dans les petites et moyennes entreprises familiales*, mémoire de maîtrise, Université du Québec en Abitibi-Temiscamingue
- Moussa Alladjaba et Hervé Tchekote, 2018. Conflits fonciers et problématique de développement rural dans la sous-préfecture de Mongo, région du Guéra (Tchad), *European Scientific Journal*, Vol.14, n°32, novembre 2018
- Nadine Lyamouri-Bajja, Nina Genneby, Ruben Markosyan, Yael Ohana (dir), 2006. *Le rôle des jeunes dans la transformation des conflits : T-kit n°12*, Editeurs : Conseil de l'Europe
- OCHA, 2021. *Tchad : aperçu des conflits intercommunautaires*, OCHA, N'Djaména
- Sylvaine Bulle et Federico Tarragoni, 2021. *Sociologie du conflit*, Armand Colin, Paris
- Véronique Bordes, 2007. *Approche sociologique de la jeunesse*, INEP, Conseil et développement en politique de jeunesse
- Yamingué Béтинbaye (dir), 2022, *Analyse des causes profondes de la pauvreté et de l'injustice sociale au Tchad*, rapport d'étude, CARE International au Tchad/Centre de Recherche en Anthropologie et Sciences Humaines (CRASH), N'Djaména, 78p.
- Yamingué Béтинbaye, 2021. *Chad: Current Political Crisis Further Endangers Economic Diversification Prospects*, Africa Policy Research Institute, Short Analysis
- Yamingué Béтинbaye, 2019. *Société urbaine et gestion de l'eau à Sarh*, Thèse de doctorat/PhD en géographie, Université de Ngaoundéré, 479 p.
- <https://afripoli.org/chad-current-political-crisis-further-endangers-economic-diversification-prospects>
- <https://chretiens.info/monde/afrique/tchad/une-communauté-deleveurs-attaque-un-village-dans-le-sud-du-tchad-au-moins-10-morts/2022/02/10/23/01/>

<https://fr.countryeconomy.com/pays/tchad>

<https://journals.openedition.org/echogeo/2249>

https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/47262472/5_comprendre-conflit.pdf/dc2092bf-8ffe-cab0-a307-0dd15f3a3398

<https://tchadinfos.com/tchad/au-moins-6-morts-dans-un-conflit-a-danamadji-dans-le-moyen-chari/>

<https://www.aa.com.tr/fr/afrique/tchad-sept-morts-lors-de-conflits-intercommunautaires>

<https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/tchad/tchad-nouvelles-violations-des-droits-humains-sur-fond-d-un-sixieme#>

<https://www.google.com/amp/s/amp.rfi.fr/fr/afrique/20220610-tchad>

<https://www.google.com/amp/s/www.voaafrique.com/amp/tchad-un-conflit-intercommunautaire-a-fait-une-vingtaine-de-morts/6421719.html>

<https://www.google.com/amp/s/www.voaafrique.com/amp/viol-d-une-fille-par-des-fils-d-hautes-personnalites-de-ndjamena/3191868.html>

<https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/chad/sud>

<https://www.right-to-education.org/fr/resource/charte-africaine-de-la-jeunesse>

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/conflits-sociaux/>

Annexes

Annexe 1. Chronogramme de la collecte des données

N°	Date	Activité	Lieu
01	10 mai 2022	Séance de briefing sur l'utilisation des outils de collecte et l'organisation pratique du déploiement sur le terrain	N'Djaména/Bureau CRASH
02	11 – 13 mai 2022	Collecte des données (focus groups et entretiens individuels) à N'Djaména	N'Djaména
03	16 – 17 mai 2022	Voyage N'Djaména – Abéché	
04	18 – 20 mai 2022	Collecte des données (focus groups et entretiens individuels) au Ouaddaï	Abéché
05	21 – 22 mai 2022	Voyage Abéché – Faya	
06	23 – 25 mai 2022	Collecte des données (focus groups et entretiens individuels) au Borkou	Faya
07	26 – 27 mai 2022	Voyage Faya –Mao	
08	28 – 30 mai 2022	Collecte des données (focus groups et entretiens individuels) au Kanem	Mao
09	31 mai 2022	Voyage Mao – Bol	
10	1 ^{er} – 3 juin 2022	Collecte des données (focus groups et entretiens individuels) au Lac	Bol
11	4 juin 2022	Voyage Bol – N'Djaména	
12	5 – 6 juin 2022	Voyage N'Djaména – Sarh	
13	7 – 9 juin 2022	Collecte des données (focus groups et entretiens individuels) au Moyen-Chari	Sarh
14	10 – 11 juin 2022	Voyage Sarh – N'Djaména	
15	12 – 26 juin 2022	Analyse des données et rédaction du rapport d'étude	N'Djaména
16	28 juin 2022	Restitution de la version provisoire du rapport d'étude	N'Djaména
17	29 juin – 10 juillet 2022	Intégration des observations et compléments	N'Djaména
18	11 juillet 2022	Soumission du rapport final d'étude	N'Djaména

N'Djaména, le 4 mai 2022

Préparé par le Directeur de recherche

Dr YAMINGUE BETINBAYE

Réalisation de l'analyse socio-anthropologique sur les causes et les dynamiques des conflits sociaux dans les provinces de N'Djaména, Lac, Ouaddaï, Kanem, Moyen-Chari et Borkou

GUIDE DE COLLECTE DES DONNEES

Focus groups

N°	Questions	Réflexion du groupe
1	Identification du groupe <ul style="list-style-type: none">• Catégories socioprofessionnelles représentées• Nombre de participants• Lieu de l'entretien• Date de l'entretien• Durée de l'entretien	
2	Typologie des conflits <ul style="list-style-type: none">• Quels sont les différents types de conflits identifiés dans votre localité ?• Ces conflits ont-ils toujours existé ou sont-ils récents ?	
3	Manifestations des conflits <ul style="list-style-type: none">• A quels endroits spécifiques de votre localité les conflits sont-ils le plus enregistrés ?	

	<ul style="list-style-type: none"> • En règle générale, comment les conflits sociaux se manifestent-ils ? • Combien de temps ces conflits durent-ils ? 	
4	<p>Causes des conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les facteurs qui sont à l'origine de ces conflits ? • Quels sont les facteurs spécifiques qui sont le plus souvent à l'origine des conflits dans votre localité ? • Quelles sont les causes directes de ces conflits ? • Quelles sont les causes indirectes de ces conflits ? • Les conflits qui surviennent au niveau local ont-ils un lien avec des conflits étant survenus à une échelle plus grande (régionale, nationale, etc.) ? • Quels sont les comportements qui provoquent des conflits sociaux ? • Quel est le rôle de la religion dans la survenance et la résolution des conflits sociaux ? • Quand un conflit survient, quelles sont les attitudes des hommes d'une part, et celles des femmes d'autre part (dynamiques de genre) ? • Comment décrivez-vous la situation actuelle des droits humains dans votre localité ? • Comment appréciez-vous les rapports entre les populations autochtones et les allogènes ? 	
5	<p>Acteurs des conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les acteurs impliqués dans ces conflits ? 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les acteurs spécifiques qui sont le plus souvent impliqués dans ces conflits dans votre localité ? 	
6	<p>Conséquences des conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> • En règle générale, quels sont les victimes des conflits qui surviennent dans votre localité ? • Les jeunes sont-ils en règle générale des acteurs ou des victimes des conflits sociaux qui surviennent dans votre localité ? • Est-ce que les conflits sociaux ont créé des changements positifs dans votre localité ? Si oui, lesquels? Et sont-ils durables? 	
7	<p>Résolution des conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment les différents conflits sociaux sont-ils réglés au niveau local ? • Selon vous, les modes de résolution des conflits sociaux dans votre localité sont-ils efficaces ? • Est-ce qu'il y a des associations et groupements dédiés à la résolution des conflits dans votre localité ? 	
8	<p>Implication des jeunes dans la résolution des conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce qu'il y a des associations et groupements de jeunes dédiés à la résolution des conflits dans votre localité ? Si oui, lesquels? • Quel est le rôle des jeunes dans la résolution des conflits sociaux au niveau de votre localité ? • Quels sont les rôles et les ambitions des jeunes dans votre localité ? 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce qui frustre les jeunes dans votre localité ? • Quel est le niveau d'implication des jeunes dans les instances de prise de décisions dans votre localité ? 	
9	<p>Potentialités, stratégies et priorités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel est le niveau d'implication des femmes dans les instances de prise de décisions dans votre localité ? • Que proposez-vous pour régler les conflits sociaux dans votre localité ? • Que proposez-vous pour améliorer davantage l'implication des jeunes dans la résolution des conflits sociaux au niveau de votre localité (si les jeunes participent déjà) ? • Que proposez-vous pour améliorer l'implication des jeunes dans les instances de prise de décisions au niveau de votre localité ? • Quelles sont les potentialités valorisables pour lutter contre les conflits sociaux dans votre localité ? • Quelles sont les stratégies individuelles et les stratégies collectives pour améliorer l'implication des jeunes dans les instances de prise de décisions au niveau de votre localité ? • Selon vous, quelles sont les priorités en matière de lutte contre les conflits sociaux dans votre localité ? 	

Annexe 3. Guide d'entretien individuel

Réalisation de l'analyse socio-anthropologique sur les causes et les dynamiques des conflits sociaux dans les provinces de N'Djaména, Lac, Ouaddaï, Kanem, Moyen-Chari et Borkou

GUIDE DE COLLECTE DES DONNEES

Entretiens individuels

N°	Questions	Réflexion de l'interlocuteur
1	Identification du groupe <ul style="list-style-type: none">• Profession• Age• Sexe• Lieu de l'entretien• Date de l'entretien• Durée de l'entretien	
2	Typologie des conflits <ul style="list-style-type: none">• Quels sont les différents types de conflits identifiés dans votre localité ?• Ces conflits ont-ils toujours existé ou sont-ils récents ?	
3	Manifestations des conflits	

	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les endroits de votre localité où les conflits sont les plus récurrents ? • En règle générale, comment les conflits sociaux se manifestent-ils ? • Combien de temps ces conflits durent-ils ? 	
4	<p>Causes des conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les facteurs qui sont à l'origine de ces conflits ? • Quels sont les facteurs spécifiques qui sont le plus souvent à l'origine des conflits dans votre localité ? • Quelles sont les causes directes de ces conflits ? • Quelles sont les causes indirectes de ces conflits ? • Les conflits qui surviennent au niveau local ont-ils un lien avec des conflits ayant survenus à une échelle plus grande (régionale, nationale, etc.) ? • Quel est le rôle de la religion dans la survenance et la résolution des conflits sociaux ? • Quand un conflit survient, quelles sont les attitudes des hommes d'une part, et celles des femmes d'autre part (dynamiques de genre) ? • Comment décrivez-vous la situation actuelle des droits humains dans votre localité ? • Comment appréciez-vous les rapports entre les populations autochtones et les allogènes ? 	
5	<p>Acteurs des conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les acteurs impliqués dans ces conflits ? 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les acteurs spécifiques qui sont le plus souvent impliqués dans les conflits dans votre localité ? 	
6	<p>Conséquences des conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les victimes des conflits qui surviennent dans votre localité ? • Les jeunes sont-ils en règle générale des acteurs ou des victimes des conflits sociaux qui surviennent dans votre localité ? • Est-ce que les conflits sociaux ont créé des changements positifs dans votre localité ? Si oui, lesquels? Et sont-ils durables? 	
7	<p>Résolution des conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment ces différents conflits sociaux sont-ils réglés au niveau local ? • Selon vous, les modes de résolution des conflits sociaux dans votre localité sont-ils efficaces ? • Est-ce qu'il y a des associations et groupements dédiés à la résolution des conflits dans votre localité ? 	
8	<p>Implication des jeunes dans la résolution des conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce qu'il y a des associations et groupements de jeunes dédiés à la résolution des conflits dans votre localité ? Si oui, lesquels? Si non • Quel est le rôle des jeunes dans la résolution des conflits sociaux au niveau de votre localité ? 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les rôles et les ambitions des jeunes dans votre localité ? • Quelles sont les frustrations des jeunes dans votre localité ? • Quel est le niveau d'implication des jeunes dans les instances de prise de décisions dans votre localité ? 	
<p>9</p>	<p>Potentialités, stratégies et priorités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel est le niveau d'implication des femmes dans les instances de prise de décisions dans votre localité ? • Que proposez-vous pour régler les conflits sociaux dans votre localité ? • Quelles sont les potentialités valorisables pour lutter contre les conflits sociaux dans votre localité ? • Quelles sont les stratégies individuelles et les stratégies collectives pour améliorer l'implication des jeunes dans les instances de prise de décisions au niveau de votre localité ? • Selon vous, quelles sont les priorités en matière de lutte contre les conflits sociaux dans votre localité ? 	

Annexe 4. Photos de la collecte des données



Photo 1. Focus group avec les jeunes à Faya, 23 mai 2022



Photo 2. Entretien avec une responsable d'organisation féminine à Faya, 23 mai 2022



Photo 3. Entretien avec le Secrétaire du Sultan de Mao, 27 mai 2022



Photo 4. Le responsable de la Ligue des prédicateurs et le Point focal du CSAPR reçus pour des entretiens individuels à Mao, 27 mai 2022



Photo 5. Entretien avec le président de la CADELAC à Bol, 30 mai 2022



Photo 6. Entretien avec un responsable d'association des jeunes à Bol, 30 mai 2022



Photo 7. Focus group avec les jeunes à Sarh, 6 juin 2022



Photo 8. Entretien avec l'Evêque de Sarh, 6 juin 2022



Photo 7. Entretien avec le Chef de canton Banda, 8 juin 2022



Photo 8. Entretien avec l'Inspecteur de l'enseignement Primaire de Danamadji, 8 juin 2022



Financé par
l'Union européenne

Cette étude est le fruit des observations, entretiens et conclusions de l'Équipe de recherche du Centre de Recherche en Anthropologie et Sciences Humaines (CRASH) dédiée à la réalisation des activités scientifiques du Projet « *Jeunesse en action pour l'avenir du Tchad !* » (ICSP2021425-403) mis en œuvre par ACRA et financé par l'Union européenne.

En plus de l'exploitation documentaire, l'Équipe de recherche a réalisé des entretiens, notamment avec des acteurs clés à N'Djaména et dans les provinces du Lac, Ouaddaï, Kanem, Moyen-Chari et Borkou.

Les éléments de contenu qui sont développés dans ce rapport d'étude ne reflètent pas nécessairement l'opinion d'ACRA et de l'Union européenne.

BUREAU TCHAD

Quartier Moursal, Avenue Kondol Rue 5088
Face de l'église de la famille victorieuse
BP 1099 - N'Djamena, Tchad

BUREAU MILAN

Via Lazzaretto 3, 20124 Milan, Italie
Ph. +39 02 27000291 - info@acra.it

www.acra.it